

> Cameroon Business Forum Acte 10

QUE RETENIR DES RECOMMANDATIONS DU CBF 2019 ?



> PROMOTE 2019 > Lire notre dossier

L'INDUSTRIE CAMEROUNAISE SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS

Tableau de l'économie

Figures et tendances du
4^{ème} trimestre 2018

Actualité

La problématique de
l'emploi prise à bras le
corps

Loi de finances 2019

La DSF désormais transmise
par voie électronique

TRANSIMEX

Integrated Logistics Provider

Votre meilleur partenaire logistique en Afrique Centrale

- Transport spéciaux
- TRANSIMEX express
- Services pétroliers et miniers
- Transit aérien (TRANSIMEX air service)
- Transport nationaux et internationaux
- Service bout en bout
- Groupage et dégroupage
- Affrètement des navires
- Affrètement des avions
- Appui à la logistique d'urgence

- Consignation
- Acconage
- Transit maritime
- Manutention
- Entreposage
- Trading



Solutions logistiques intégrées sur mesure

Direction Générale
Tél : (237) 243 00 18 28 / 243 00 36 50
E-mail : info@transimex-cm.com

Agence Yaoundé
Tél / Fax : (237) 222 30 37 00

TRANSIMEX TCHAD S.A
Tél : 00235 22525284/63991459
E-mail : infotchad@transimex-cm.com

TRANSIMEX CENTRAFRIQUE SAU
Tél : (236) 21 61 56 46
E-mail : inforca@transimex-cm.com

TRANSIMEX CONGO
Office : 00242 04 444 64 24
Fax : 00242 222 940 881
E-mail : infocongo@transimex-cm.com

TRANSIMEX CHINA
Tél : 0086 21 52126025
Fax : 0086 21 52126803

TRANSIMEX France
Standard : 0033 951 63 24 10
E-mail : infoparis@transimex-cm.com
transimexparis@transimex-cm.com

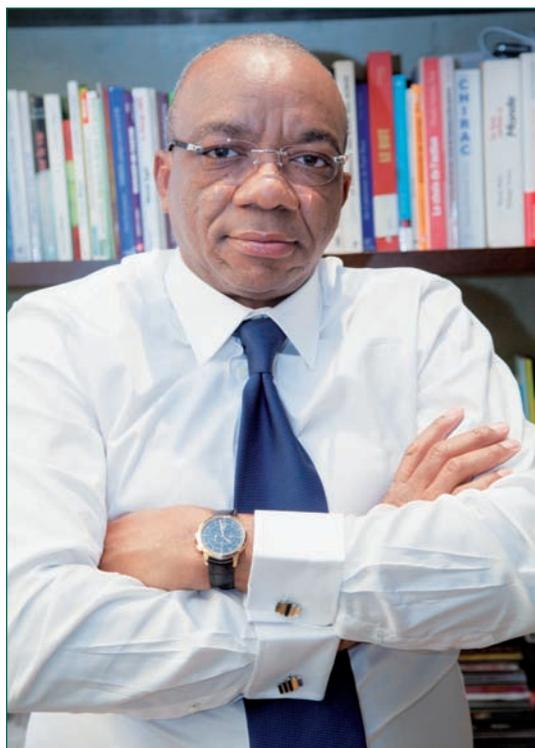
www.transimex-cm.com



GICAM – Adhérents

EN AVANT L'ENTREPRISE POUR QUE LE CAMEROUN AILLE DE L'AVANT !

■ Par Célestin Tawamba,
Président du GICAM



Il y a eu Promote 2019, il y a eu le 10^{ème} CBF. Et dans l'un ou l'autre cas, nous avons fait le même constat : l'entreprise est l'avenir de notre pays, elle doit donc en être le présent !

Elle qui crée des richesses, des emplois, procure des ressources financières à l'Etat, offre un statut social, de la sécurité sociale, de la formation professionnelle.

Elle dont l'image apparaît moins écornée que celle d'institutions, historiquement fortes, mais qui, aujourd'hui, sont peu ou prou remises en cause : l'église, l'école, les partis politiques. Et même l'Etat, que l'on avait cru infaillible jusqu'à ce qu'ils baissent les salaires ou que des entreprises publiques et parapubliques fassent faillite et licencient.

Elle qui est le reflet et le garant de la diversité du peuple camerounais et est devenue le dernier rempart face à la montée de périls qui menacent performance économique, la cohésion et l'intégration nationales.

Et pourtant, nous faisons peu pour elle. Nous ne

la soutenons pas. Nous l'exposons à moult risques en interne comme à l'externe, face à des concurrents plus grands et plus expérimentés. L'environnement dans lequel elle baigne reste peu incitatif, et pour cause : une fiscalité inadaptée, un cadre juridique et réglementaire incertain, des infrastructures physiques insuffisantes et bien souvent en mauvais état, des coûts de transaction élevés, etc.

Du coup, nous accumulons des retard et handicaps aux plans économique et social, avec notamment des entreprises peu compétitives, un chômage important qui frappe surtout les jeunes, une crise des valeurs.

Nous, Patronat, voudrions saisir l'opportunité qu'est l'arrivée d'un nouveau Chef du Gouvernement pour donner une nouvelle impulsion à nos actions de soutien à l'entreprise et au secteur privé. Nos premiers contacts avec lui nourrissent de nouveaux espoirs. Nous avons été séduits par le discours de l'homme, sa curiosité intellectuelle, son pragmatisme. Nous l'avons assuré de notre disponibilité à nous inscrire dans la dynamique de sa nomination. Nous le ferons avec les atouts qui sont les nôtres et l'esprit d'ouverture qui sied à tout mouvement participatif digne de ce nom.

Dans cette bataille pour l'entreprise, l'industrie occupe une place de choix. Il n'est pas d'exemples de pays qui se soient développés sans réussite industrielle. Le PDI et ses trois sanctuaires du PDI – agro-industrie, énergie, numérique – constituent, avec les réserves émises par notre Groupement, une base de référence pour ce faire. Il va falloir concevoir dès aujourd'hui les infrastructures de l'industrie de demain, mettre en œuvre les normes et la protection des produits manufacturés du Cameroun de demain, faire des choix et adapter les stratégies d'incitation et d'accompagnement des investisseurs, notamment en identifiant les filières prioritaires que peuvent être l'agro-industrie exportatrice, l'industrie agroalimentaire locale, le secteur minier, la métallurgie, l'industrie mécanique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie plastique. Etc.

Tout ceci, et bien d'autres mesures que je n'évoque pas ici, supposent que nous sommes capables d'épouser un nouvel état d'esprit qui permet de mettre en œuvre un cercle vertueux au sein d'un écosystème puissant et performant. Car industrialiser, c'est prévoir, planifier, anticiper en permanence.

Les problèmes sont identifiés, les solutions à mettre en œuvre sont connues et continueront de l'être, il ne dépend que de tous de faire !



ACTIVA Caution

Toujours à vos côtés pour
rassurer vos partenaires



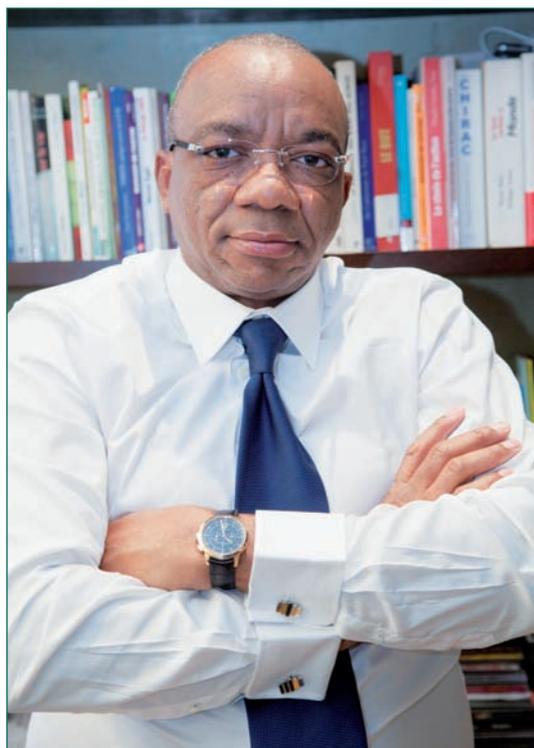
Siège social :
Immeuble ACTIVA, Rue Prince de Galles BP: 12970 Douala - Cameroun
Tél : **(+237) 233.50.13.00 / 233.43.45.03** Fax : 233 43 45 72
Email : activa.assur@group-activa.com
Site - web : www.activa-cameroun.com



GICAM - Members

FORWARD MARCH...

■ By Célestin Tawamba,
President of GICAM



There was Promote 2019, there was the 10th CBF. In either case, we have made the same observation: the company is the future of our country, so it must be the present!

It creates wealth, jobs, provides financial resources to the State, offers a social status, social security, vocational training.

Its image appears less damaged than that of institutions, historically strong, but which today are more or less questioned: the church, the school, the political parties. Even the state, which was believed infallible, until it reduced salaries or until public and parapublic companies go bankrupt and fire their staff.

It is the reflection and guarantor of the diversity of the Cameroonian people and has become the last bastion against the rising dangers that threaten economic performance, national cohesion and integration.

Yet, we do little for it. We do not support it. We expose it to a great deal of risk, both inter-

nally and externally, against bigger and more experienced competitors. The environment in which it is immersed remains little incentive, and for good reason: an inappropriate taxation, an uncertain legal and regulatory framework, insufficient physical infrastructures and often in bad condition, high transaction costs, etc.

As a result, we are accumulating delays and impairments in the economic and social spheres, notably with companies that are not very competitive, significant unemployment that particularly affects young people and a value crisis.

We, the Employers' Organisation, will want to seize the opportunity of the arrival of a new Head of Government to give a new impetus to our actions to support the company and the private sector. Our first contacts with him give us hope. We were seduced by the man's speech, his intellectual curiosity, his pragmatism. We assured him of our availability to join him in the dynamic of his appointment. We will do this with the advantages that are ours and broadmindedness befitting any participatory movement worthy of the name.

In this struggle for the company, the industry occupies a special place. There is no country that developed itself without industrial success. The IDP and its three components - agro-industry, energy, digital - constitute a baseline to do this. We'll have to design today the infrastructure of the industry of tomorrow, implement standards and protect manufactured goods of tomorrow's Cameroon; make choices and adapt incentive strategies and support for investors including identifying priority sectors that may be exporting agro-industry, the local food industry, mining, metallurgy, mechanical industry, the pharmaceutical industry, the plastics industry etc.

All this, and many other things that I do not mention here imply that we are able to develop a new mindset that enables to implement a virtuous circle within a powerful and efficient ecosystem, because to industrialize is to constantly project, plan and anticipate.

Problems are identified, solutions to implement are known and continue to be, it is up to everyone to do what it takes !



Saisissez les opportunités de financement

des activités de Commerce International

En **05 jours**, votre partenaire-conseil
obtient **vos instruments financiers**

- **Lettre de Crédit**
- **Lettre de Crédit permanent (SBLC)**
- **Et bien d'autres instruments**

Aucune caution ou garantie requises

JG TRADE FINANCE est l'intermédiaire financier idéal pour vous assister dans le financement de vos activités en commerce international.

JG
TRADE FINANCE

La Finance Internationale pour tous !

1302 Rue Galieni, Akwa Tél: +237 682 40 76 75 / 695 46 11 63
finance@jeffersonsgroup.com www.jeffersonsgroup.com

SOMMAIRE

EDITORIAL : EN AVANT L'ENTREPRISE !

DOSSIER : LE GICAM A PROMOTE 2019

ZOOM : LES COMMISSIONS DU GICAM

ACTUALITES

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

CARNET DU GICAM

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF
Alain Blaise Batongue

COORDINATION
Nadine Blanche Mbochi

SUIVI ÉDITION
Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION
Vincent Koueté
Noé Ndi Mbéré
Nacisse Chassem
Abraham Kuaté
Jules Simplicie Kembou
Djibring Nyam Ahola
Christelle Homs
Armelle Ngo Samnick
Nadine Mbochi

PUBLICITÉ
Dieudonné Samou

MISE EN PAGE
©KLMA Design Mars 2019

CRÉDIT PHOTOS
GICAM



Le GICAM à PROMOTE 2019

LE SENS D'UNE PARTICIPATION, LES AXES D'UNE IMPLICATION

■ Par Vincent Kouété,
Secrétaire exécutif adjoint, GICAM



Allocution du Président du GICAM Célestin Tawamba

Le GICAM n'a de cesse de multiplier les initiatives visant à repositionner l'entreprise au cœur des débats et des politiques économiques. Notre pays ayant fait de l'industrialisation l'un des piliers de son émergence, le GICAM a saisi l'opportunité du salon PROMOTE pour s'associer à la Fondation Inter-Progress et développer le Pavillon qui a braqué les projecteurs sur les acteurs de ce secteur.

L'économie camerounaise se caractérise ces dernières années par une baisse continue de la part du secteur secondaire dans le PIB. De 36,7% en 2000, elle est passée à 28,15% en 2012 et à 24,49% en 2016. Dans le même temps, le poids de la valeur ajoutée manufacturière suit la même tendance et stagne en dessous de 10% du PIB.

Or, le défi de l'industrialisation est au cœur de notre stratégie pour l'émergence. Il était projeté un relèvement de la contribution du secteur manufacturier autour de 23% du PIB. C'est la tendance que suivent aujourd'hui certains pays dont les structures économiques sont comparables à la nôtre. Elles ont été capables, en peu de temps, de concrétiser cette ambition par la mise en œuvre de réformes ambitieuses. .

A l'opposé de cette dynamique, l'industrie camerounaise continue de faire face à de nombreux obstacles dont les principaux perdurent depuis de nombreuses années. Ce sont notamment l'inadaptation des mécanismes de financement ; le déficit infrastructurel, qu'il s'agisse des communications, des télécommunications, de l'énergie et des terrains industriels ; la faible attractivité du cadre réglementaire et, notamment, une fiscalité inadaptée ; un cadre juridique peu performant, etc.

Malgré ces handicaps, il existe un tissu industriel qui résiste, qui ose, innove et propose. C'est ainsi qu'en 2016, le recensement général des entreprises a dénombré près de 32 345 entreprises et établissements relevant du secteur manufacturier. Ce secteur est cependant animé essentiellement par de petites unités artisanales actives dans l'agroalimentaire, la scierie, l'industrie textile, la menuiserie et le travail du bois, l'imprimerie, la verrerie, la fabrication des agglomérés de BTP et autres ouvrages en béton, la soudure métallique, ... A côté de ces petites unités, on retrouve une centaine d'unités de grande et moyenne importance concentrées dans l'industrie agroalimentaire (boissons, huileries, meuniers, ...), l'industrie chimique et l'industrie des matières plastiques.

Le relatif dynamisme qui caractérise ce noyau industriel met en évidence l'ingéniosité, la férocité et l'endurance dont font preuve, chaque jour, des hommes et des femmes déterminés dont la vocation industrielle reste inébranlable. Cet engagement et ces prises de risques méritent reconnaissance et soutien, ainsi que valorisation et promotion de la part de l'Etat et de tous les acteurs de la sphère économique nationale.

C'est à cette fin que le Groupement Inter-Patronal du Cameroun a pris l'initiative, aux côtés de la Fondation Inter-Progress, de déployer lors du Salon Promote 2019, un Pavillon consacré à la promotion du savoir-faire industriel camerounais ainsi que des opportunités d'économies circulaires qui en découlent. C'est en effet autour des unités industrielles que nous pouvons construire des chaînes de valeur compétitives et inclusives pour relever le défi d'une meilleure intégration à l'économie mondiale. Promouvoir l'industrie est plus que jamais un passage obligé à l'heure où le monde connaît des mutations importantes qui charrient autant d'opportunités que de menaces.

A cet égard, et pour que des corrections soient apportées à un certain nombre de lacunes, le Nouveau Plan Directeur d'Industrialisation, récemment adopté, et son positionnement affirmé au cœur de la politique économique nationale, peut constituer un espoir. Désormais, l'urgence est à un changement de paradigme pour traduire les ambitions en dispositifs et en réformes concrètes dans les temps et les formes requises.

Le GICAM privilégie une démarche de dialogue économique, ayant pour objectif de développer, sur la base d'un diagnostic partagé dégageant les forces et faiblesses de notre industrie, une nouvelle trajectoire de redécollage industriel. C'est la raison pour laquelle le Groupement a pris sa part dans la mobilisation des unités industrielles majeures de notre pays qui ont exposé leurs potentialités à l'occasion de ce Pavillon.

Le Groupement espère, à travers cette initiative, avoir contribué à jeter les bases d'un véritable débat et d'un véritable élan national autour de notre industrie pour enfin faire de sa protection, de sa promotion, et de son rayonnement, une cause nationale.

C'était manifestement l'occasion, pour le GICAM, de lancer un appel pressant aux Pouvoirs publics pour une vigilance de tous les instants sur le sort et la place de notre industrie dans le cadre d'un nouveau paradigme de croissance. Pour rien au monde, le GICAM ne saurait se résoudre à la fatalité au déclin de l'industrie camerounaise ■



Visite guidée

A LA DÉCOUVERTE DU STAND DU GICAM

■ Par **Nacisse CHASSEM**,
Représentant Centre-Sud-Est, GICAM



Notre Groupement a occupé une bonne place dans l'espace Pavillon de l'industrie.

Situé à l'entrée du grand hall du Palais de Congrès, surplombant tous les autres Stands, affirmation de la position du GICAM dans l'espace économique et industriel camerounais. Oui, si un adage dit que le chauffeur du président est le président des chauffeurs, la position patronat camerounais dans le pavillon de l'industrie était assez révélatrice.

Le Stand du GICAM ouvre ses portes le lundi 18 février 2019 après la cérémonie d'ouverture officielle de Promote par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le Président du GICAM est alors dans son stand pour apprécier le travail abattu par ses collaborateurs et donner quelques instructions au passage. Quelques photos monsieur le Président, et il poursuit la visite des autres stands du pavillon de l'industrie.

L'équipe du Secrétariat Exécutif du GICAM est ainsi installée et peut déjà recevoir et orienter les visiteurs, répondre aux sollicitations des entreprises installées dans le pavillon de l'industrie, et organiser des événements de promotion de l'industrie camerounaise : la journée CAPA, le Digital Meet Up, la journée portes ouvertes, et le colloque sur le thème "synergies pour le redécollage industriel du Cameroun".

Plus de 600 visiteurs de diverses catégories : membres du Gouvernement, chefs d'entreprises, promoteurs de PME et de Start up, enseignants d'universités, élèves et étudiants, chercheurs d'emplois, agents de prospection, exposants, citoyens curieux, etc.

"Je connais le GICAM. Ce que le GICAM fait est bien". Ce sont les deux phrases prononcées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, lors de son passage dans le stand du GICAM le mercredi 20 février.

A sa suite, le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République, visite le stand du GICAM le 21 février et relève que "votre travail est difficile". Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale : "Le GICAM est notre partenaire". Nous ne pouvons oublier, les encouragements du Ministre en charge des PME et de l'Artisanat, le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Administration Territoriale, et des chefs d'entreprises membres du GICAM en particulier celui de son deuxième Vice Président.

Que fait le GICAM ? Que peut faire le GICAM pour mon entreprise ? Comment adhérer au GICAM ? Ces questions résument les requêtes provenant des promoteurs de PME et de Start-up. De manière plus spécifique : est-ce que le GICAM peut m'aider à avoir les financements auprès d'une banque pour mon activité ? Quelles sont les formations offertes par le GICAM ? Toutes ces préoccupations qui trouvent des réponses appropriées avec le Centre de développement du GICAM créé en 2018.

Les quelques enseignants d'universités qui ont visité notre stand suggèrent au GICAM de donner des informations pertinentes sur l'économie nationale notamment les besoins en compétences recherchées par les entreprises, les secteurs d'activités les plus dynamiques, etc. Leurs préoccupations portent également sur la recherche des stages professionnels pour leurs étudiants, etc... Le GICAM peut-il prendre nos étudiants en stage ? C'est également la préoccupation des étudiants et des chercheurs d'emplois.

Cependant, si les missions du GICAM sont assez bien connues par les institutionnels, les entreprises, les universités, etc..., elles restent peu connues du grand public qui l'assimile parfois à une structure qui facilite la recherche d'emplois à côté du FNE, un démembrement de l'Etat, à un syndicat, etc... ou tout simplement ne connaît pas les activités du GICAM ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm



Institut Universitaire
du Golfe de Guinée

ESG ISTA ISA



Le Choix qui
me réussit

26
DEPUIS
ans



Notre Adresse

BP : 12 489 Douala
Phone : +237 233 37 50 60
233 37 50 58
233 43 04 52 / 233 37 50 59
Fax : +237 233 42 89 02

 691 14 37 31

 lug douala

Tutelle Académique des Universités

NATIONALES :
Dschang, Buea, Douala,
Ngaoundéré & Bamenda
INTERNATIONALES :
Montpellier (UM),
La Rochelle (ULR)
Haute Alsace (UHA)
Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) Paris

Nos Formations

BTS LICENCES
DSEP BACHELORS
HND MASTERS

Nos Filières

COMMERCE ET VENTE
GESTION
CARRIERES JURIDIQUES
INFORMATION - COMMUNICATION
GENIE ELECTRIQUE / GENIE CIVIL
GENIE MECANIQUE & PRODUCTIVE
GENIE THERMIQUE / GENIE INFORMATIQUE
RESEAUX & TELECOMMUNICATIONS
ETUDES MEDICO-SANITAIRES
SCIENCES & TECHNIQUES BIOMEDICALES





Pavillon de l'industrie

LE GICAM À LA MANŒUVRE

■ Par **Abraham Kuate**,
Chargé d'études économiques, GICAM



Le président du GICAM et le MIN, I.D.T

L'initiative a été réalisée grâce à un partenariat avec la Fondation Inter-progress

Ce fut une première pour le Groupement. Dans ses missions de services aux membres, donner tout un pavillon spécifique. Ceci a été possible grâce à la collaboration de la FIP, qui, dans son mandat d'organisateur de PROMOTE, a travaillé en étroite collaboration avec le GICAM pour le déploiement de la soixantaine d'industries dans cet espace du grand Hall du Palais des congrès.

Il est à noter que l'objectif de cette initiative était triple : **(i)** mettre en valeur l'expertise et le savoir-faire industriel camerounais ; **(ii)** valoriser les interactions existantes autour des entreprises industrielles et les écosystèmes de sous-traitance et favoriser les échanges B to B ; et **(iii)** échanger sur les synergies à développer pour le nouveau décollage industriel de notre pays.

Plusieurs articulations ont marqué l'animation du pavillon. Entre stands, conférence débat et visite des personnalités, le hall du palais des congrès s'est transformé, le temps de Promote, en un endroit d'effervescence où PME, grande entreprises et start-up se sont côtoyées, ont eu l'occasion d'échanger, de discuter et de nouer de contacts professionnels dans la recherche de performance.

Outre les process de fabrication des entreprises présentes qui étaient expliqués aux visi-

teurs, le pavillon a vu le déploiement de plusieurs conférences et débat avec en prime, un colloque de haut niveau présidé par le ministre en charge de l'industrie sous le thème : « Synergies pour le redécollage industriel du Cameroun »

Foisonnement et effervescence

Déployé en plein centre du « Pavillon de l'industrie camerounaise », le stand du GICAM qui s'étendait sur plus de 25 mètres carrés, a fait l'objet d'une animation par l'équipe du Secrétariat Exécutif. L'attraction s'était ainsi organisée autour de la présentation des services spécialisés du GICAM (CDPME, CFPS, CAG).

Dans cette perspective, tous les services du GICAM ont été expliqués de manière spécifique aux visiteurs, tout en prenant le soin de mettre à leur disposition des supports produit pour la circonstance.

Plusieurs visiteurs de marque, ont pris le temps de savourer les explications et à chaque halte. On aura ainsi reçu autour de 300 à 400 visiteurs par jour, toutes catégories confondues.

Présent à toutes les articulations du pavillon, le président du GICAM a visité plusieurs stands tant dans le pavillon qu'à l'extérieur. Il a ainsi eu l'occasion d'échanger quelques mots avec les responsables desdits stands ■



Les participants au colloque



Journée fournisseurs avec le CAPA

L'EXPERTISE LOCALE COMME MOTEUR DE LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

■ Par **Abraham Kuate**,
Chargé d'études économiques, GICAM



Visiteurs au stand du CAPA

Le cadre était propice pour faire connaître les éléments constitutifs de l'écosystème des principaux producteurs d'alcool.

C'est plus de 300 PME qui se sont données RDV en ces lieux. Et pour cause, la journée fournisseurs organisée par le CAPA (Cameroon Alcohol Producers' Association). Les membres de CAPA ont choisi d'organiser cette journée pour faire connaître au grand public leurs activités et les chaînes de valeurs de leur écosystème. CAPA est en effet une corporation créée en Avril 2018, dont les membres sont les principaux producteurs de boissons alcoolisées au Cameroun, à savoir le Groupe SABC, Guinness Cameroun S.A, UCB, FERMECAM et SOFAVINC. Cette association est née de la volonté de ses membres de mieux organiser leur industrie tout en faisant la promotion de la consommation responsable d'alcool.

Pendant cette journée spécifique, le public a eu droit à des exposés contribuant à faire connaître la plus-value qu'apporte CAPA en termes d'actifs dans le patrimoine industriel Camerounais, ainsi que son positionnement comme une industrie responsable et citoyenne au service du développement du Cameroun.

Il s'est aussi agi de présenter l'impact des entreprises membres du Capa sur l'économie camerounaise, à

travers les effets d'entraînement sur les différents secteurs tels que le secteur agricole, l'industrie locale par l'utilisation des matières premières et consommables locaux, le secteur des transports et distribution par la sous-traitance des professionnels, la sous-traitance technique et des services, les secteurs connexes comme l'élevage, le traitement des déchets, etc. Le soutien à la filière agricole locale ainsi que la promotion du Made in Cameroon font également partie des nombreux défis à relever que s'est fixé CAPA.

Face au public, les échanges ont mis aussi en exergue non seulement, les chiffres indiquant entre autres la contribution de CAPA au budget de l'Etat, l'investissement dans les outils de production, mais aussi les actions RSE, notamment celles concernant la lutte contre l'abus de l'alcool et la nécessité d'une consommation responsable, à travers des campagnes nationales de sensibilisation.

Les membres de CAPA se sont ainsi présentés comme des industriels qui soutiennent les PME Camerounaises et font de l'expertise locale, le moteur de la promotion de l'économie circulaire ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm



Digital Meet-Up : Acte 2

LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR À L'ORDRE DU JOUR

■ Par **Noé Ndi Mbéré**,
Chef du centre de développement de la PME, GICAM



Les principaux intervenants au Digital Meet-Up

Le GUCE, en réponse à l'invitation de la Commission Economie Numérique du GICAM, a éclairé la lanterne des usagers sur la question.

Le Digital Meet-Up du 20 février s'est développé autour de problématiques relatives à la dématérialisation, à la réduction des délais sont mises en avant par le GUCE. Les perspectives et les défis sont ensuite présentés.

Ont pris part à cette rencontre M. Isidore BIYHA, Directeur Général du GUCE en tant qu'invité d'honneur entouré de plusieurs panélistes en l'occurrence Mme. Jeanna Banda, Responsable PVI à la SGS, M. Habib Mohamed, Directeur Marketing et Commercial au PAK ; M. MANFOUO Steve du CNCC relativement à leur contribution dans l'initiative de dématérialisation des activités du GUCE.

C'est à M. Abdoulaye FAOUZI, Chef du département des opérations au GUCE qu'est revenu la charge de présenter l'e-FORCE : formulaire unique de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur.

Ce dernier a apporté des éclairages sur la couverture géographique des activités du GUCE. Plus précisément, il existe dans chaque région, un partenaire ou une administration, des check-points... De plus, le GUCE a signé un protocole d'accord avec les fournisseurs d'accès internet.

Concernant la réduction des délais, le panéliste vante les nouvelles capacités du GUCE en matière de dédouanement, délivrance des quittances, déclaration d'exportation, chargement de manifeste, déclaration de fret... Ces réalisations permettent à date au GUCE de se construire une forte notoriété sur le plan international.

Le volet Perspectives a fait état de ce que le GUCE souhaite se rassurer que toutes les régions, départements, corridors, ports, aéroports utilisent le GUCE de

là où ils se trouvent sans plus être obligé de venir à Douala. Ces perspectives vont également dans le sens de l'opérationnalisation des procédures de transit, sans oublier les initiatives que le GUCE voudrait mettre sur pied afin de pousser les pays à se doter de leur GUCE ainsi que la mise en place d'un GUCE régional.

En matière défis à relever, il faut : Renforcer les capacités des acteurs dans la facilitation des échanges ; Comblent le besoin d'assistance (des opérateurs) ; Assurer l'interopérabilité : le formulaire unique doit pouvoir communiquer avec tous les opérateurs ainsi que toutes les technologies existantes ; L'énergie électrique et la qualité de la connexion internet, des composantes sans lesquelles il n'y a pas

moyen de parler de numérique ; Les ressources constantes (il faut gérer les problèmes du Cameroun tout entier, or les moyens jusque-là alloués sont insuffisants et donc ne peuvent pas permettre au GUCE d'atteindre ses objectifs) ; Le souci de cohabitation du papier avec le numérique ; La veille technologique (voir comment intégrer tout de suite les nouvelles technologies afin d'avoir un train d'avance). Cette intervention, s'est vu succéder celles de la SGS, du CNCC, de la SGC.

La séance de questions/réponses s'est articulée autour des préoccupations relatives à l'effectivité de la sécurisation des échanges, les modes de paiements, l'indépendance totale de la plateforme du GUCE. Il était tout aussi question de savoir si le CNCC couvre l'ensemble des ports du Cameroun.

Relativement à l'intervention humaine dans la plateforme du GUCE, il ressort le fait que l'humain peut intervenir mais que cela ne soit pas le fait du GUCE mais de ses partenaires (notamment les banques qui sont exigeantes en matière de vérification). Il est ensuite précisé qu'il y a un besoin de professionnalisation des opérateurs économiques, car le fait de ne pas procéder selon la norme pénalise le processus.

Le mot du Directeur Général du GUCE est venu clôturer les débats. Globalement, l'intervenant recommande de se mettre ensemble pour résoudre les problèmes soulevés par l'ensemble des acteurs de l'écosystème. La concertation est donc indispensable du point de vue du Directeur Général ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.legicam.cm



Analyse

APPEL À «L'ETAT D'URGENCE INDUSTRIELLE»

■ Par Vincent Kouété,
Secrétaire exécutif adjoint, GICAM

Les maillons de la chaîne industrielle nationale se sont réunis pour un effort conjoint afin de tracer la voie de la croissance industrielle du Cameroun.

Le jeudi 21 février 2019, nombreux étaient les chefs d'entreprises, les experts et les responsables administratifs qui ont répondu présent à l'appel du Groupe Inter-Patronal du Cameroun et du Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique à l'occasion du Colloque de haut niveau consacré à la recherche des Synergies pour le redécoupage industriel du Cameroun.

C'est le Président du GICAM, Monsieur Célestin TAWAMBA qui a donné le ton lors de ses propos introductifs de circonstances en lançant un appel à « l'Etat d'Urgence industrielle ». A l'exemple de toutes les nations développées qui ont été, à quelques exceptions près, à un moment ou à un autre de leur histoire des nations industrielles, le Cameroun ne peut faire l'économie d'une ambition industrielle assumée sur le chemin de son émergence. Pour cela, le pays doit concevoir dès aujourd'hui les infrastructures de l'industrie de demain, mettre en œuvre les normes et la protection des produits manufacturés du Cameroun de demain, faire des choix et adapter la stratégie d'incitation et accompagnement des investisseurs, notamment la fiscalité incitative et stable pour les industries. Un nouvel état d'esprit est ainsi requis pour planifier, exécuter, mesurer, apprendre et s'adapter, et construire enfin ce cercle vertueux au sein d'un écosystème puissant et performant !

A sa suite, le sponsor officiel du Pavillon de l'Industrie, Mme NGO YETNA Audrey CHICOT, Directrice Générale de l'entreprise Multi Services Matériel Industriel (MSMI) a renchéri sur l'urgence des structurations inter et intra branches, notamment les économies circulaires mettant en relation, et de manière plus dense, les grandes entreprises et les PME/PMI.

Répondant aux cris de cœur de ces deux industriels, Monsieur Gabriel DODO NDONKE, Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à accompagner et soutenir les initiatives privées aussi bien à travers la politique industrielle du Gouvernement qu'en mobilisant les stratégies globales et les autres politiques sectorielles pour les mettre au service de cette cause commune. Les nouvelles ambitions industrielles du pays ont été déclinées dans le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) avec une priorisation structurée en trois sanctuaires industriels nationaux (agro-industrie - énergie - numérique) ; cinq piliers industriels (forêt/bois - coton textile/confection/cuir - mines/métallurgie/sidérurgie - hydrocarbures/pétrochimie/raffinage - chimie/pharmacie) ; et deux socles à l'émergence (infrastructures - financement). Pour lui, l'heure est désormais à l'action et cette initiative du GICAM est un modèle dans le sens du partenariat public-privé que le Gouverne-

ment considère comme condition de succès de l'émergence industrielle du Cameroun.

Le décor ayant été planté par ces trois interventions de haute facture, les travaux en plénière et les ateliers thématiques ont été conduits avec maestria par le modérateur général du Colloque, Monsieur Emmanuel DE TAILLY, Directeur Général du Groupe SABC et par ailleurs 2ème vice-président du GICAM. M DJEMBA, expert international sur les questions industrielles, mobilisé spécialement pour cette occasion par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), a ainsi réprécisé les enjeux actuels du développement industriel à l'échelle mondiale et africaine. A ce sujet, 2013-2025 a été déclarée décennie de développement industriel de l'Afrique. De plus, l'ODD médian de l'ensemble des 17 objectifs adoptés au niveau mondial est relatif à l'industrialisation et aux infrastructures ; d'où l'impératif d'une large appropriation et d'une bonne coordination des actions comme conditions sine qua none pour un développement industriel durable et inclusif.

La Présentation des avancées déjà réalisées dans la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation faite par Monsieur NTAKEU Bruno, Directeur de l'Industrie au MINMIDT, a édifié les participants sur le niveau d'appropriation de ces enjeux mondiaux par le Cameroun. L'accent a ainsi été mis sur les réformes structurelles et sectorielles (foncier, forêt, institutions d'accompagnement, ...) ; la mise en place de grappes industrielles (parcs technologiques, technopoles et clusters) et sur la mobilisation de l'accompagnement public, notamment pour la construction des champions nationaux.

Les ateliers techniques ont permis d'aborder les préoccupations relatives au financement de l'industrialisation, à la maîtrise des normes, à la fiscalité, à la régulation des marchés, au compagnonnage industriel et à la formation professionnelle.

Au final, le Colloque a débouché sur une véritable convergence de vue sur le cap mobilisateur qui demeure la Vision d'émergence 2035 du Cameroun, sur la place primordiale de l'industrie qui doit en être le principal moteur, sur le positionnement du PDI comme document de référence de cette politique d'industrialisation avec ses sanctuaires, piliers et socles définis et auxquels l'on devra ajouter les questions de formation, de fiscalité, de normalisation et même de préférence nationale. En outre, les participants ont insisté sur l'urgence d'une mise en cohérence des autres politiques publiques avec celle déclinée dans le PDI et sur la nécessité d'une clarification des prérogatives dans la chaîne des interventions publiques.

En tout état de cause, le maître mot restant la synergie, la mise en place d'un dispositif partenarial devra être une première étape de ce nouvel élan dont les jalons ont été posés pour la promotion et la protection de l'industrie camerounaise ■



PLACE À CETTE VOIX DES ENTREPRISES QUI VEUT FAIRE DE L'ENTREPRISE CAMEROUNAISE UNE FORCE NATIONALE

■ Par Francis Sanzouango,
Directeur de Cabinet du Président, GICAM

Osons le dire : le dialogue public-privé n'a pas connu de changements positifs significatifs au cours des dernières années !

C'est le décalage croissant entre, d'une part, les mutations accélérées du monde et de la société camerounaise et, d'autre part, nos grilles de lecture obsolètes des rôles de l'Etat et du Secteur privé qui composent à mes yeux la toile de fond des revers de nos entreprises. Pour le dire autrement, il me semble que, alors que l'Etat s'est engagé dans un vaste plan de libéralisation de l'économie à partir des années 90, il a buté sur des conservatismes qui ont brouillé son action et nous ont fait accumuler de nouveaux retards, y compris au niveau du dialogue public-privé où des acquis ont été soit ignorés soit balayés.

A cet égard, notre vision est claire :

L'Etat a l'exclusivité de l'élaboration et l'adoption des lois et règlements. Nul ne saurait l'ignorer !

Le Patronat a un devoir d'éclairage sur la réalité de l'entreprise ainsi que de propositions à l'Etat, assises sur son expertise et sa connaissance de ses mandants. Nul ne pourrait le contester

Plus qu'avant, notre démarche d'organisation patronale se veut universelle. Nous analysons tout ce qui peut impacter positivement ou négativement le déploiement des entreprises. Nous saluons ce qui mérite de l'être et nous déplorons ce qui, à notre avis, est source de dysfonctionnements et de pertes de valeurs, et donc mérite d'être corrigé.

Nous ne cédon's ni à la flagornerie ni à la complaisance. Quand nous faisons part aux plus hautes Autorités de l'Etat des inquiétudes et de préoccupation des chefs d'entreprise, c'est toujours avec le respect, mais aussi la franchise, le professionnalisme, et le sens des responsabilités qui s'imposent. Nos critiques ne procèdent aucunement d'une stratégie de parti pris et encore moins de destruction. Agresser, importuner et, à contrario, flatter nous exècrent. En revanche, asortie systématiquement de propositions et/ou de contre-propositions, notre critique se veut participative et constructive.

Dans cette mouvance, si le négativisme et le dénigrement nous répugnent, nous respectons et attendons en retour d'être respectés. Ce respect passe d'abord par le respect de la légitimité et de la représentativité des acteurs privés au dialogue :

La légitimité procède du caractère volontaire de l'adhésion à une association patronale ou professionnelle. Ce choix librement consenti constitue la garantie que cette organisation bénéficie de toute la légitimité pour représenter, défendre, et promouvoir les intérêts des membres, sans restriction ni craintes, assurée qu'elle est du mandat politique à elle confiée.

La représentativité tient au poids économique de l'organisation. Le terme « économique » s'entend ici dans son acception la plus large : activité, valeur ajoutée, contribution fiscale, emplois

De même, il importe d'éviter des confusions entretenues ou non. J'en citerai ici deux. D'une part, celle qui proclame « qu'une organisation patronale et un de ses membres, association professionnelle, sont au même niveau ». Comment dans ces conditions organiser des consultations efficaces si l'on ne sait pas qui est qui et qui fait quoi ? D'autre part, décréter que tous les entrepreneurs et chefs d'entreprises ne sont que des égos surdimensionnés, inaptes au rassemblement du secteur privé ainsi qu'au dialogue. Il en existe, certainement ! Mais surtout, il en existe qui sont loin de cette image, et qui sont parfaitement visibles mais que visiblement l'on feint d'ignorer !

En tout état de cause, si nous voulons, dans notre pays, des entreprises compétitives et conquérantes, nous devons avoir l'élégance de respecter les organisations qui les représentent, et notamment celles d'entre elles – elles existent – qui ont toujours apporté la preuve de leurs légitimité, leur représentativité, leur sens des responsabilités, leurs compétences techniques, leurs convictions d'acteurs du secteur privé et leurs capacités de négociation.

Rendre un avenir industriel et économique au Cameroun par un secteur privé fort, soutenu et libre de ses mouvements, est aussi à ce prix !



Centre
d'Arbitrage
du GICAM
CAG

Pour une justice au
Service de l'Entreprise

**PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER
UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG
DANS TOUS VOS CONTRATS !**

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».



GICAM Design - CAG 2019



L'union fait la force

LA MAISON DE L'ENTREPRISE À LA RENCONTRE DE SES PENSIONNAIRES

■ Par **Christelle Homsy**,
Chef du Département Adhérents et Entreprises, GICAM



Visite du stand SABC

L'entreprise est l'ancrage de l'engagement économique et social du GICAM. A ce titre, le Groupement se doit d'être auprès d'elle partout où le besoin se fait ressentir et notamment lorsque des vents contraires soufflent.

A l'heure des grandes mutations économiques, le rôle du secteur privé n'a de cesse de s'affirmer. Il est désormais unanimement reconnu comme le principal vecteur de la création des richesses et des emplois. Étant donné le rôle de création des richesses dans la croissance économique, et celui de l'emploi pour les populations, c'est pourquoi ces entreprises doivent être appuyées soutenues et accompagnées par le Patronat ;

A cet égard, l'ambition du GICAM est d'œuvrer activement pour mobiliser et fédérer toutes les énergies du secteur privé, afin de consolider un patronat plus influent et plus combatif.

C'est ainsi que le Groupement Inter-Patronal du GICAM s'est déployé de manière significative à travers le Pavillon de l'industrie camerounaise, initiative conçue et implémentée en collaboration avec la Fondation Inter-Progress (FIP) ; plus de 70% des industriels membres du GICAM ont été mobilisés. Ils ont mis en valeur l'expertise et le savoir-faire camerounais, valorisées les interactions existantes autour des entreprises industrielles et les écosystèmes de leurs sous-traitants.

Au centre du Pavillon, le stand aménagé par le GICAM a accueilli plus de 600 visiteurs, entrepreneurs, membres du Gouvernement, étudiants qui voulaient connaître davantage le GICAM, ses missions, ses objectifs, ses réalisations, entre autres. Plus d'une centaine d'entreprises désireuses, sont ainsi sorties de leur isolement pour partager leurs expériences avec d'autres décideurs, et bénéficier ainsi du soutien du GICAM.

Ce contact avec les entreprises nous a davantage permis de comprendre que face à un environnement des affaires lourd et en pleine dégradation, les dirigeants et chefs d'entreprises ont plus besoin d'actions collectives et concertées pour résoudre leurs problèmes.

Le combat du GICAM aujourd'hui est d'agir pour la survie et développement de l'entreprise camerounaise pour une économie forte et plus compétitive.

Cependant, Les défis sont encore plus forts et c'est avec vous que le GICAM pourra les relever pour le rayonnement de l'entreprise camerounaise ■



SALLE DE CONFÉRENCE

Pour vos assemblées générales, séminaires, forums, conférences de presse, etc. dans un cadre agréable et équipé. Un site idéal pour rencontrer vos interlocuteurs.

Capacité : 170 places / 200 places modulables.
Spécificités : cabine de sonorisation, micros fixes et mobiles, pupitre, climatisation, mezzanine, espaces de communication interne (banderoles, oriflammes...), site pour secrétariat, reprographie, possibilité de connexion internet.



**SALLES & ESPACES
A LOUER**

DOUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 80

POURQUOI SONT-ILS ALLÉS À PROMOTE 2019

Emmanuel DE TAILLY, Directeur Général du Groupe SABC

IL FAUT MOBILISER LES INDUSTRIES


Vous venez de prendre une part active à Promote 2019 à travers le pavillon de l'industrie camerounaise, qu'est-ce qui vous a motivé à y prendre part ?

En tant qu'industrie contribuant fortement depuis 70 ans à la croissance et au développement du Cameroun, nous avons accepté avec plaisir de prendre part à la réflexion ayant abouti à la création de ce concept nouveau à Promote qu'est le pavillon de l'industrie camerounaise porté par le GICAM.

Nous pensons que Promote doit davantage être une vitrine de savoir-faire camerounais. C'est dans cette optique qu'en partenariat avec la Fondation Inter-Progress, le GICAM a mis en place ce pavillon afin de permettre aux industriels camerounais de faire savoir leurs savoir-faire industriels et technologiques et démontrer tout le potentiel industriel dont dispose le Cameroun pour la création des chaînes de valeurs et des synergies nécessaires à l'émergence à l'horizon 2035.

Notre motivation tient ainsi du fait qu'il était urgent de regrouper les donneurs d'ordre et tout leur écosystème, en un même lieu afin de favoriser les interactions et créer une certaine émulation. Le Groupe SABC a aussi voulu donner l'exemple en accompagnant une dizaine de nos partenaires qui ont activement pris part au pavillon. En définitive, Promote doit devenir le faire savoir du savoir-faire camerounais ainsi qu'un lieu d'échanges B to B et de rencontres des acteurs du secteur privé et du secteur public.

Quel bilan faites-vous de cette participation ?

Il faut rappeler que le pavillon a été déployé à travers plusieurs articulations dignes d'intérêt les unes que les autres. A l'exemple du colloque de haut niveau au cours duquel nous avons eu l'opportunité d'échan-

ger avec le ministre en charge de l'industrie et d'autres intervenants pour poser les jalons de l'industrialisation du Cameroun avec pour socles le Plan Directeur d'Industrialisation, le DSCE et le document Cameroun Vision 2035.

Il s'est agi, de notre point de vue d'un moment digne d'intérêt, si l'on s'en tient à la qualité des panélistes, du contenu des échanges, mais également de l'engagement du ministre de l'industrie à être aux côtés du secteur privé pour faire le plaidoyer de l'industrie camerounaise. A cette occasion, il est à relever pour s'en féliciter, la volonté des pouvoirs publics à mettre en place une plateforme de discussions permanente autour du PDI. Nous espérons que les recommandations formulées notamment celle d'inclure de la « méthode » dans la construction du modèle de développement du Cameroun et l'amorce des stratégies d'industrialisation du Cameroun seront prises en compte.

Nous avons aussi contribué à faire connaître davantage le CAPA, Association nouvellement mise en place par les producteurs des boissons alcoolisées que sont : Groupe SABC - Guinness Cameroun - UCB - FERMENCAM - SOFAVINC. L'intérêt étant de fédérer nos énergies non seulement pour confirmer notre positionnement comme un partenaire responsable dans le développement économique du Cameroun et en matière de politique RSE, mais surtout de parler d'une même voix pour adresser aux pouvoirs publics les préoccupations de toute la branche qui se rapportent non seulement à la valorisation des matières premières locales face à une forte pression fiscale de plus en plus néfaste à la rentabilité de notre entreprises mais également à la consommation responsable de l'alcool, à lutte contre la contrebande et la fraude.

En termes de perspectives, que proposeriez-vous comme points d'amélioration pour l'édition à venir ?

Pour avoir participé à la mise en œuvre de ce concept nouveau avec la Fondation Inter-Progress, nous avons pour ambition de mobiliser l'essentiel des industries de tous les secteurs d'activités, ainsi que leurs partenaires/écosystèmes. Ceci demeure un challenge car compte tenu de différents facteurs, tous les secteurs d'activités n'ont pas été représentés. Ce qui reste pour le GICAM et la FIP un point d'amélioration pour l'édition future.

L'autre défi demeure la mobilisation des partenaires au développement pour essayer d'interagir de manière plus incisive avec le secteur privé, les pouvoirs publics et la société civile à l'effet de converger vers une approche de développement plus structurée et systémique ■

■ Propos recueillis par **Abraham Kuatz**, CEE

POURQUOI SONT-ILS ALLÉS À PROMOTE 2019

Madame CHICOT Audrey, née NGO YETNA, DG DE MSMI (Multi Services Matériel Industriel)

PROMOUVOIR LE « MADE IN CAMEROON »



Vous venez de prendre une part active à PROMOTE à travers le pavillon de l'industrie camerounaise, qu'est-ce qui vous a motivé à y prendre part ?

En tant qu'entreprise industrielle opérant dans un domaine spécifique et indispensable pour les autres industries, nous avons accepté la collaboration avec la Fondation Inter-Progress pour une raison simple. Mettre à profit notre partenariat avec le Ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique pour faire connaître de quoi les industriels camerounais sont capables de faire, et leur donner l'opportunité de s'exprimer sur leurs préoccupations quotidiennes.

Notre maîtrise de la totalité du biotope industriel du pays nous y a aussi motivé, ainsi que notre désir d'accompagner les plus petites unités de transformation qui valorisent les produits locaux et exercent dans divers domaines.

Quel bilan faites-vous de cette participation

Notre plus grande satisfaction est d'avoir participé à l'organisation de l'essentiel des activités du pavillon, appuyer certains PMI/PME dans leur déploiement au pavillon en les sponsorisant, mais surtout d'avoir contribué, en tant que partenaire à l'événement, à vulgariser le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) au cours du colloque qui a vu la participation effective du ministre en charge de l'Industrie.

Pour nous, il s'agissait d'une question d'image pour le Cameroun qui a besoin d'être défendue en faisant un zoom sur le dynamisme de ses activités industrielles et en mettant un accent sur les produits locaux et la qualité de ses ressources humaines.

En termes de perspectives, que proposeriez-vous comme points d'amélioration pour l'édition à venir ?

En tant qu'industrielle, et membre du GICAM, je dirais ce concept gagnerait à être institutionnalisé avec comme point d'amélioration plus d'agrégation des initiatives qui et de fédération des énergies venant des autres groupements patronaux. Tout en ayant à l'esprit que le Cameroun est dans une phase charnière de son industrialisation, il est tout à fait indiqué de promouvoir toute activité qui mettraient en lumière les efforts fournis par les différents acteurs de l'économie ■

■ Propos recueillis par Abraham Kuate, CEE



SALLE DE CONSEIL

Pour vos conseils d'administration, assemblées générales et réunions diverses à auditoire réduit.

Capacité : 20 places / 30 places modulables
Spécificités : environnement calme, possibilité de connexion internet.



**SALLES & ESPACES
A LOUER**

Rétroprojecteur, ordinateur portable,
vidéo projecteur, imprimante,
internet disponibles.

DOUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 80

POURQUOI SONT-ILS ALLÉS À PROMOTE 2019

Reine ESSOBMADJE MBANG, Directeur Général Evolving Consulting

LE DIGITAL PLUS QU'UN OUTIL, C'EST UN ATOUT


EVOLVING a pris part à PROMOTE, dans le Pavillon de l'industrie, porté par le GICAM : quel est votre sentiment au lendemain de ce grand rendez-vous ?

Le pavillon de l'industrie a été l'occasion de montrer le savoir-faire des entreprises et des industries Camerounaises le « Made in Cameroon ». La collaboration entre la Fondation Inter Progress et le GICAM a permis de mobiliser un bon nombre d'acteurs du secteur privé dans un contexte économique difficile pour présenter aux publics, aux visiteurs, aux potentiels clients et partenaires les réalisations et le potentiel des industries camerounaises.

Evolving Consulting est assez satisfaite de sa participation au Pavillon de l'Industrie. Nous avons accueilli sur notre stand des visiteurs étrangers et locaux. Ce fut pour nous l'occasion de présenter notre expertise en matière de transformation digitale et dans l'accompagnement des entreprises en informatique et télécoms.

Qu'est-ce que PROMOTE a apporté à votre entreprise ?

Nous avons bénéficié d'une bonne visibilité et notre stand a été visité par le Premier Ministre chef du Gouvernement et plusieurs Ministres. Nous avons échangé avec des potentiels clients et partenaires. Evolving Consulting travaille en ce moment sur l'après PROMOTE, justement pour consolider soient ces opportunités d'affaires ou alors ces partenariats.

Nous avons eu deux temps forts qui ont été « Le colloque de l'industrie » organisé par le GICAM et le « Digital Meet-Up » organisé par la Commission Economie Numérique du GICAM avec à l'honneur le GUCE. Ses deux activités phares du GICAM qui ont permis au GICAM de communiquer avec les pouvoirs publics et autres acteurs privés.

PROMOTE a aussi été une occasion pour Evolving Consulting de découvrir d'autres entreprises, qui œuvrent dans le domaine du numérique dans des domaines similaires.

Quelle serait votre suggestion d'amélioration, si jamais vous en avez ?

En termes d'amélioration, il y'a eu beaucoup d'activités autour du numérique et de l'industrie qui se sont tenues. Malheureusement ces activités étaient souvent organisées en parallèle limitant ainsi la participation.

Je pense qu'une meilleure articulation des différentes rencontres permettrait aux uns et aux autres de bénéficier de la richesse de toutes ces conférences qui se sont tenues à PROMOTE.

Un autre point concerne la visite des officiels et membres du Gouvernement. Je suggère qu'il y ait deux ou trois journées dédiées aux personnalités et au secteur privé. Ce qui permettrait aux chefs d'entreprises d'être mobilisés sur les stands pendant ces journées et non dans les conférences organisées en parallèle ; et ainsi de pouvoir interagir avec ces personnalités qui profitent de cette occasion pour découvrir le savoir-faire des entreprises camerounaises.

Le fait d'avoir les professionnels du secteur privé et le public en même temps créé parfois de l'affluence et une certaine confusion dans la gestion des échanges et dans la fluidité des activités. On pourrait avoir 2 ou 3 jours dédiées aux entreprises avant une ouverture du salon au grand public et demandeurs d'emploi ■

■ Propos recueillis par **Noé Ndi Mbéré**, Chef CDPME

NOTRE AMBITION : DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits
Bénéficiez gratuitement d'un véhicule de remplacement en fonction de votre couverture
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences

ASSISTANCE
650 10 81 50



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

Avancez librement

POURQUOI SONT-ILS ALLÉS À PROMOTE 2019

ETONE Eric, Directeur Général TEA PACKAGING Group

IL FAUT ACCORDER PLUS D'INTÉRÊT AUX PME/PMI CAMEROUNAISES



Vous êtes une PMI et vous venez de participer à Promote à travers le pavillon de l'industrie camerounaise. Qu'est-ce qui vous a motivé à y prendre part ?

Nous sommes à notre première participation à Promote en tant que PME. Et pour cette première participation, nous avons apprécié le concept de pavillon et sommes très satisfaits, eu égard au nombre de visiteurs que nous avons reçu à notre stand, ainsi que l'intérêt qu'ils ont accordé à nos explications.

L'autre motif de satisfaction c'est de savoir que le GICAM a pensé à faire participer les PME/PMI locales à ce salon qui célèbre le « Made in Cameroon », car ce sont ces petites entités qui impactent le plus l'économie camerounaise. Nous remercions d'ailleurs le GICAM pour avoir initié ce concept nouveau et pensé aux PME/PMI

Il faut noter que ce type de rencontre a aussi le mérite de faire ressortir une nette différence entre les PMI locales et étrangères, car à l'occasion de ce pavillon effectivement, nous avons démontré aux yeux des visiteurs que le PMI camerounaise peut faire de très bonnes réalisations en termes de d'innovation et de fabrication. Nous par exemple nous nous adaptons

aux réalités locales quand nous proposons des solutions aux artisans et très petites unités de transformation des produits locaux.

Quel bilan faites-vous de cette participation ?

Nous ne parlerons de bilan ou de retombées qu'en termes de contacts que nous avons pris, en termes de visites de notre stand, et à ce niveau, nous pouvons estimer avoir atteint notre objectif à savoir près de 3000 visiteurs.

L'occasion nous a aussi été donné de rencontrer d'autres unités de transformation et de jeunes autres entrepreneurs et innovateurs locaux.

En termes de visites de notre stand, nous sommes satisfaits et pensons avoir touché le grand nombre de nos cibles qu'est le grand public et les petits fabricants pour faire connaître notre savoir-faire en termes de fabrication d'emballage alimentaire et de petites machines industrielles. Quoique n'ayant pas fait l'objet de visites des officiels qui auraient eu l'occasion de découvrir notre savoir-faire, nous pensons avoir suffisamment fait connaître notre entreprise et ses activités.

En termes de perspectives, que proposeriez-vous comme points d'amélioration pour l'édition à venir ?

Nous estimons que nous méritons davantage d'attention de la part des autorités et officiels, car il nous semble qu'elles devraient s'intéresser aux PME/PMI pour mieux comprendre ce que nous faisons, l'impact que cela a sur l'économie camerounaise, mais surtout écouter nos préoccupations et nos besoins.

Or la visite des stands effectuée par les membres du gouvernement n'a pas été faite de telle manière que notre stand soit visité. Cela nécessiterait davantage d'organisation mais surtout de plaidoyer du GICAM pour qu'à l'avenir le gouvernement accorde plus d'importance aux PME.

En termes de difficultés, nous en rencontrons énormément, et ce salon était l'occasion idoine d'en parler aux autorités que nous ne rencontrons pas aussi aisément en temps normal ■

■ Propos recueillis par **Abraham Kuate**, CEE



Centre
d'Arbitrage
du GICAM
CAG

Pour une justice au
Service de l'Entreprise

PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG DANS TOUS VOS CONTRATS !

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».



© KUMA Design - CME 2019



AG Partners Cameroun meilleure agence du réseau



Votre confiance, votre exigence, votre professionnalisme,
ont su nous pousser à l'audace, à la créativité et à l'excellence.

Cette performance, nous la devons à vous, nos marques, nos clients, nous vous en remercions
et nous n'oublions pas que d'autres lauriers restent à conquérir.

POURQUOI SONT-ILS ALLÉS À PROMOTE 2019

M. POUGA Patrick, Directeur Commercial ENEM Cameroun Sarl

UN LIEU DE RENCONTRES ET D'APPRENTISSAGE

**Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre part à Promote 2019?**

C'est une excellente idée de faire tout un pavillon spécifique aux industries. Nous avons été séduits par le concept du Pavillon qui, n'étant pas un salon, a tout de même créé une particularité de regrouper les industriels et leurs écosystèmes dans un même endroit, et a suscité notre participation.

Mais malheureusement nous sommes dans un secteur d'activités qui apparaît être un peu mal connu, et c'est peut-être la raison pour laquelle nous avons été installés dans un couloir très peu fréquenté.

Toutefois, ayant bénéficié du sponsoring de la SABC, notre partenaire, nous avons apprécié la démarche, car il était aussi question de se rapprocher des partenaires de l'administration.

Quel bilan faites-vous de cette participation ?

En termes de visite de notre stand, nous sommes satisfaits et pensons avoir touché le grand nombre de

nos cibles qu'est le grand public pour faire connaître notre savoir-faire. Quoique n'ayant pas fait l'objet de visites des officiels qui auraient eu l'occasion de découvrir notre savoir-faire, nous pensons avoir suffisamment fait connaître notre entreprise et ses activités.

Nous avons aussi été édifiés sur un certain nombre de dispositions à prendre pour accroître non seulement notre compétitivité, mais également pour assoir réputation auprès de nos clients. Il s'agit notamment des normes de notre secteur qui ont été présentées par l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), au cours d'une conférence que nous avons suivie avec beaucoup d'attention, ainsi que lors de notre passage sur leur stand.

Que proposeriez-vous comme points d'amélioration pour l'édition à venir ?

Sous réserves d'améliorations considérables, nous pourrions renouveler notre participation. Il faut noter par exemple que la communication est à améliorer. A titre d'illustration, nous n'étions pas informés à l'avance sur un ensemble d'activités telles les conférences, les colloques et débats. Ce qui limitait notre participation à ces échanges qui sont aussi le lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres acteurs venus de divers horizons.

Toutefois, nous estimons qu'il y a des préalables, travailler pour créer des conditions afin de mieux faire connaître notre sous-branche d'activités qui est celle de l'ingénierie de haut niveau, éliminer les effets induits du secteur informel et de la concurrence déloyale.

Ensuite, sur le terrain, il nous paraît nécessaire aussi que le GICAM puisse peser de tout son poids afin que notre secteur soit suffisamment représenté à ce salon, à l'effet de multiplier les contacts et échanges d'expériences intra-secteur, véritable vecteur d'une saine concurrence.

Par ailleurs, relativement à la communication, elle doit être améliorée et bien pensée non seulement à travers les stands, mais également à travers les supports disponibles ■

■ Propos recueillis par **Abraham Kuate, CEE**



Centre de Développement de la PME
CDPME

NOTRE AMBITION : DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE





LES COMMISSIONS GICAM; LE SOCLE DE L'IMPLEMENTATION DE LA VISION DU GROUPEMENT

■ Par **Nadine Blanche Mbochi**,
Responsable de la communication, GICAM

Dans le numéro 72 du Bulletin du Patronat, nous avons ouvert une série spéciale sur la présentation de la cheville ouvrière du Groupement que sont les 10 commissions du GICAM présentant entre autres leurs missions, fonctionnement, activités...

Nous avons parcouru tour à tour la commission Economie et développement de l'entreprise, la commission Economie numérique, la commission Entrepreneurat féminin, la commission Affaires internationales et relation avec la diaspora, la commission Fiscale, parafiscale et douanière.

Dans ce numéro 74, nous ferons une incursion au sein de la commission PME et financement du secteur privé, la commission Affaires juridique, contentieux et réglementation et la commission Gouvernance, éthique et RSE.

Outre la présentation de cette nouvelle série de 03, nous aurons un aperçu de quelques activités phares menées depuis le début de cette année 2019.

Commission PME et Financement du secteur Privé

LA PME, AU COEUR DE LA STRATEGIE DU PATRONAT CAMEROUNAIS ...

Dr. Ing André TUTE KWAM,

Membre du conseil exécutif, Directeur
Général de UTCSH Cameroun,

Présidente de la Commission PME et Financement
du secteur Privé du GICAM



Dans sa nouvelle dynamique, le GICAM entend s'appuyer sur la PME pour développer sa stratégie d'attractivité et mobiliser d'avantage d'entreprise pour porter le patronat camerounais au sommet de sa gloire.

Afin de l'aider dans la conception des politiques et stratégies gagnantes, le Conseil Exécutif a mis sur pied une commission dénommée Commission PME et Financement du Secteur Privé (C-PMEF), avec pour mission de promouvoir le développement de la PME et de l'entrepreneuriat.

A ce titre, cette encourage et aide les PME membres à tirer profit des opportunités offertes par les marchés régionaux notamment de la CEEAC, les marchés du Nigéria, de l'Union européenne dans le cadre des

APE, et des étasuniens avec l'AGOA, à l'effet de créer des liens de partenariat et promouvoir le fonctionnement en réseau d'affaires.

La Commission a également la charge de rechercher et de proposer aux entreprises, des offres de services d'accompagnement et de financement visant à accroître leur compétitivité. En particulier, elle accompagne l'entrepreneur à accéder au financement, et l'aide à se développer et à développer son entreprise.

La Commission vise par ailleurs à promouvoir un écosystème de financement efficace des PME et des TPE. A ce titre, elle accompagne les initiatives visant à renforcer la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur le crédit, à renforcer les droits légaux et permettre la réalisation des suretés, et à développer l'infrastructure financière (crédit-bail, affacturage, capital-risque/capital développement, sociétés de garantie, institutions de financement spécialisées).

Enfin, la Commission exerce une veille stratégique sur les nouveaux modes de financements disponibles pour le secteur privé. Ses propositions visent à contribuer à faciliter l'accès au financement pour les entreprises, et à améliorer la relation entre la banque et l'entreprise.

Un homme aux idées géniales, a la charge de conduire les travaux de cette commission

Pourquoi une commission PME et Financement du secteur privé ?

■ La protection des PME/PMI camerounaise face aux enjeux de la concurrence nationale et internationale

Cette protection passe par

1- La mise en place un dispositif de veille stratégique et d'intelligence économique pour le développement industriel à travers des institutions paritaires tels l'institut de l'entrepreneuriat, l'Observatoire du Commerce et de l'Industrie, le Centre National de propriété intellectuelle ;

2- Le soutien à la création de grandes entreprises camerounaises capables de capter des parts de marchés sur le continent, ceci à travers les sanctuaires et les piliers du PDI

3- L'interdiction pure et simple des importations des produits où il existe des productions locales en quantité et en qualité

4- L'activation du levier de l'Etat consommateur par l'instauration de quotas de biens locaux dans la consommation des administrations publiques, notamment en biens meubles

5- L'instauration des clauses précises de sous-traitance locale à travers un dispositif légal et réglementaire et un mécanisme de suivi et de veille

■ Une fiscalité spécifique aux PME : de la contrainte à la compétitivité

6- Neutralisation de la TVA pour tous les régimes ;

7- Mise en place une fiscalité propre au PME de nature à réduire le nombre d'impôts et le niveau d'imposition ;

8- Simplification des procédures fiscales ;

9- Facilitation de l'accès aux textes accessibles à travers des sites officiels mis à jour régulièrement.

10- Mise en place des règles propres aux PME de nature à faciliter ses opérations douanières en exploitant les dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges.

■ Financement des PME

11- L'amélioration de la qualité des informations que présentent les PME aux différentes institutions de financement ;

12- Le renforcement des capacités au sein de la PME pour un meilleur suivi de son activité ;

13- L'amélioration de l'environnement des affaires au sens du Doing Business pour diminuer le coût du crédit au niveau macro économique (règlement des litiges, digitalisation, baisse du volume des contentieux bancaires, accélération des démarches administratives, identification des mauvais payeurs au niveau d'une centrale des risques, ...)

14- L'amélioration de la relation d'affaires entre les entreprises (réduction des délais de paiement dans certains secteurs, Charte de partenariat responsable Grandes entreprises – PME, ...)

15- L'amélioration du traitement de la dette intérieure à travers la mise en place d'un organisme de refinancement des créances des entreprises auprès de l'Etat

16- Soutien à la création d'un fonds de garantie

17- Création d'une banque de développement

18- Soutien la création de produits alternatifs

QUELQUES PROJETS PHARES DE LA COMMISSION

La Commission depuis sa création a eu comme principaux axes de déploiements :

- Le suivi du lancement du Centre de Développement de la PME

La Commission a participé aux activités de préparation du lancement du Centre de Développement de la PME en avril. Cette structure est un outil chargé de la mise en œuvre des activités d'accompagnement de la PME du GICAM.

- L'organisation de la première édition des rencontres de la PME

Afin de rapprocher les principales entreprises « donneurs d'ordres » des sous-traitants du GICAM, la Commission a organisé en partenariat avec le Cameroon Alcohol Producer Association (CAPA), la première édition des rencontres de la PME. Cette activité a permis aux PME de capter les opportunités de sous-traitance au sein du CAPA, dans les métiers de brasserie, de distillerie et de production de vin. Pour les prochaines occasions, les entreprises ayant une large palette d'activités externalisées viendront présenter les opportunités d'affaires.

- Le lancement du programme d'éducation financière des PME

Le programme d'éducation financière des PME a été lancé par un séminaire organisé en octobre. Ce programme vise à donner aux promoteurs de PME plus d'outils pour comprendre la finance et surtout avoir des attitudes managériales saines, afin à terme d'améliorer leur image auprès des financiers ■



Centre
d'Arbitrage
du GICAM
CAG

Pour une justice au
Service de l'Entreprise

**PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER
UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG
DANS TOUS VOS CONTRATS !**

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».



©KMA Design - Juin 2019



BlazDesign HAUTE COUTURE

bd.blazdesign@gmail.com - (237) 222.20.23.66



Blaz J.B. Essomba

FOUNDER & CHIEF EXECUTIVE OFFICER
DE BLAZ DESIGN MANAGEMENT & INVESTMENT S.A.

Blaz Design HAUTE COUTURE

Commission Affaires Juridiques, Contentieux et Règlementation

Instrument d'impulsion de réformes législatives et réglementaires

Noé MOMHA,
Président CAJCR



La Commission Affaires Juridiques, Contentieux et Règlementation est née suite au réaménagement des anciennes commissions, fruit de la volonté du nouveau Conseil Exécutif d'améliorer l'efficacité de l'action du groupement vis-à-vis de ses adhérents.

Elle pour mission essentielle de proposer des réformes législatives et réglementaires relatives au droit des affaires, de suivre la réforme de la justice, de promouvoir les modes alternatifs de règlement des conflits, d'assurer la veille juridique, et de conseiller les instances du GICAM en matière juridique.

Dès sa mise en place, les membres se sont attelés immédiatement à élaborer et adopter un calendrier et le plan d'actions pour la réalisation efficace de ses missions.

A date, elle a déjà tenu plusieurs réunions, donné plusieurs avis au Conseil D'Administration sur des questions de droit dont elle a été saisie, participé en collaboration avec la commission fiscale, parafiscale et douanière, à l'élaboration du questionnaire de satisfaction des adhérents, mis en ligne une publication sur la portée des juridique des circulaires interprétatives.

Au titre des chantiers prioritaires, la commission compte finaliser son chantier de bibliothèque en ligne, renforcer la sensibilisation et la promotion de l'arbitrage auprès des adhérents et au-delà, continuer le suivi de la mise en œuvre de certaines recommandations du CBF.

Noé MOMHA est diplômé de l'Université de Douala : Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA), Option Gestion des Ressources Humaines (GRH), ESSEC de Douala, Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Conseil Juridique et Fiscal, Université de Douala. Il est Conseil Juridique et Fiscaliste, Directeur du Département Tax & Legal du cabinet Cameroun Audit Conseil (CAC). Nombre d'années d'expérience : 18. ■



Face aux *Risques* Professionnels S.A.
Gestion des risques: Industriel, Incendie et Explosion

Analyse, Evaluation, Prévention, Contrôles réglementaire et technique, Ingénierie de formation:

- ★ **Appareils et accessoires à pression de gaz et de vapeur d'eau;**
- ★ **Système de Sécurité Incendie,**
- ★ **Installations Electriques...**



BP: 7380 DOUALA - CAMEROUN TEL: 233 41 17 28 / + 237699 69 95 22 / +237 677 744 66
SITE WEB : www.faceauxrisques.cm EMAIL : faceauxrisques@faceauxrisques.cm / faceaurisque@yahoo.fr
Localisation: Bassa, 373 Rue 3W709 / face ancien immeuble CNPS Bassa

Commission Gouvernance, Ethique et RSE

Par la promotion des bonnes pratiques de gouvernance, le GICAM veut faire du Cameroun une place où il fait bon vivre en affaire

Charles KOOH II,
Président Commission GERSE



Ses missions sont :

- La promotion de la culture de la bonne gouvernance, de l'éthique et de la RSE, du label d'Entreprise citoyenne ;
- La participation active à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption ;
- La vulgarisation du cadre normatif dans les domaines de la Gouvernance, de l'Ethique et de la RSE ;
- La sensibilisation et formation des dirigeants et cadres des entreprises en matière de Gouvernance, d'Ethique et RSE ;
- L'élaboration d'outils d'évaluation de la mise en œuvre effective des bonnes pratiques de la RSE, de la Gouvernance et de l'Ethique.

AGENDA DE LA COMMISSION

L'agenda de la Commission Gouvernance, Ethique et RSE prévoit l'adoption prochaine d'une Déclaration sur la Gouvernance d'entreprise, d'un Code de gouvernance d'entreprise, d'un Code d'Ethique et d'un Référentiel RSE dans le contexte camerounais (textes en cours d'élaboration) ■

Les difficultés auxquelles ont été confrontées certaines entreprises tant à l'étranger qu'au Cameroun, de même que les désordres financiers qui ont frappé les sociétés au cours de la période récente, ont contribué à relancer l'intérêt des milieux économiques pour les débats et la recherche de solutions opérationnelles sur la gouvernance et l'éthique.

Le GICAM, en faisant de ce thème un pôle de son programme de travail, veut proposer à ses membres et à la communauté des affaires, petites, moyennes et grandes entreprises, un cercle de réflexion et d'émergence de solutions opérationnelles sur la pratique de la gouvernance dans les organisations et sur la question de l'éthique et de la responsabilité sociale des entreprises dans la prise de décision et la gestion des entreprises.

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

Présidée par Monsieur Charles KOOH II, la Commission Gouvernance, Ethique et RSE est composée de chefs d'entreprises, de cadres dirigeants des fonctions d'audit et de conformité, d'Experts et Consultants spécialistes de ces questions. Elle est divisée en trois groupes de travail dirigés par Monsieur Samuel KOTTO pour la Gouvernance, Madame Josiane ELUNDU pour l'Ethique et Madame Héléne KENMEGNE pour la Responsabilité sociale des entreprises.

SALLE DE CONFÉRENCE

Pour vos assemblées générales, séminaires, forums, conférences de presse, etc. dans un cadre agréable et équipé. Un site idéal pour rencontrer vos interlocuteurs.

Capacité : 170 places / 200 places modulables.

Spécificités : cabine de sonorisation, micros fixes et mobiles, pupitre, climatisation, mezzanine, espaces de communication interne (banderoles, oriflammes...), site pour secrétariat, reprographie, possibilité de connexion internet.

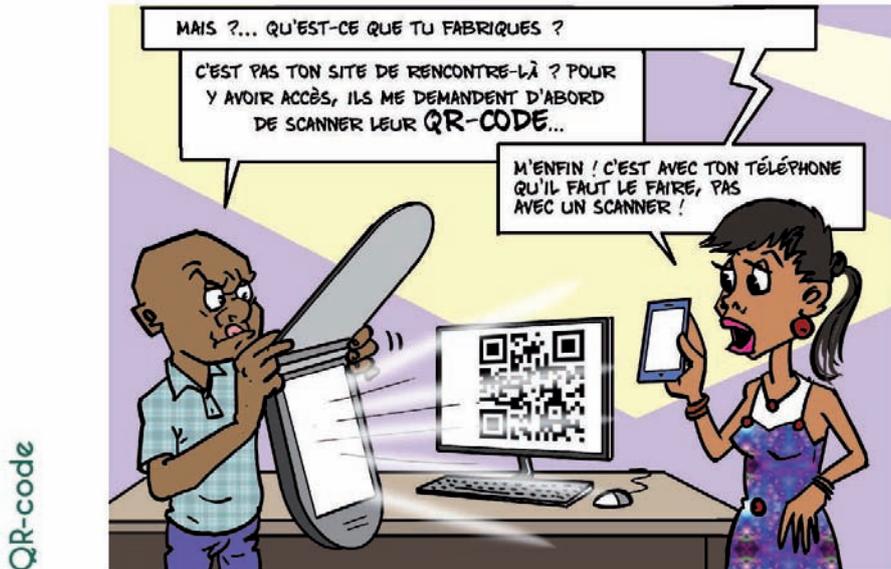


**SALLES & ESPACES
A LOUER**

DOUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 80

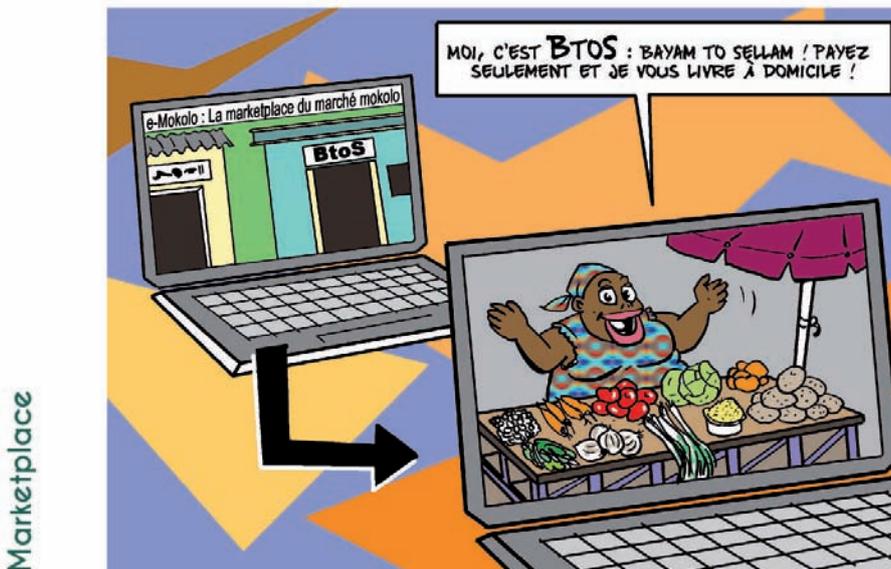
Une incursion dans le lexique du numérique usuel.

Défis Numériques, édition spéciale - juin 2018



Le QR (Quick Response) Code est un code-barres à deux dimensions. Le QR Code permet de stocker des informations numériques qui, par la suite, peuvent être déchiffrées à partir d'un téléphone mobile équipé d'un appareil photo et du lecteur approprié. Il peut être aussi décodé par un lecteur de code-barres ou une webcam.

Défis Numériques, édition spéciale - juin 2018



Une marketplace (ou place de marché) est un site internet de mise en relation où plusieurs acheteurs et vendeurs se retrouvent. Les premières marketplaces concernaient à l'origine des sites BtoB et se sont ensuite élargies au BtoC.



Loi de finance 2019

LES DSF DÉSORMAIS TRANSMISE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

■ Par **Armelle Ngo Samnick**,
Agroéconomiste/Responsable projets CDPME, GICAM

Le GICAM à travers sa commission « Fiscale, Parafiscale et Douanière » a sensibilisé les entreprises sur les innovations de la Loi de Finances 2019 le jeudi 21 février 2019 au siège du GICAM à Douala

Elles concernent surtout les secteurs douanier, fiscal, industriel, de la friperie, de la téléphonie, des boissons gazeuses et produits finis importés comme le tabac et prévoit de nombreuses innovations.

Ces innovations interviennent dans un contexte de stagnation attendue des cours du baril du pétrole et de la baisse des cours de certains produits de base au niveau international; au niveaux national figurent la persistance des foyers d'insécurité, la densité de l'actualité politique avec la perspective d'importantes échéances électorales, la poursuite du démantèlement tarifaire du fait de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique (APE), l'augmentation du volume de la dépense fiscale du fait des exonérations totales ou partielles consacrées par la loi n° 2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé et du Mémoire de propositions de réformes fiscales et douanières du GICAM.

Les nouvelles mesures prises selon les orientations contenues dans la Circulaire n° 001/CAB/PRC du 20 juin 2018 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2019 sont relatives à :

- Elargissement de l'assiette et réduction de la dépense fiscale
- Amélioration du climat social et de l'environnement des affaires
- Renforcement des pouvoirs de l'administration des douanes

L'institution de plusieurs de droit d'accises à des taux divers ont été prises parmi elles plusieurs:

Désormais, il y a une taxe ajoutée sur certaines marchandises à l'importation. Les articles de friperie sont soumis au droit d'accises au taux de 12,5%. Au plan douanier, l'abattement sur les pneumatiques est suspendu. Les concessionnaires d'automobiles sont soumis au taux de 12,5%. Les pneumatiques d'occasion sont également soumis au droit d'accises au taux de 25 %. Selon l'article sixième relative à la valeur imposable des pneumatiques, le gouvernement veut ainsi supprimer l'abattement de 20 % prévu sur la valeur imposable des pneumatiques neuf importés.

Les véhicules de tourisme d'une cylindrée inférieure ou égale à 2500 cm³. De 1 à 10 ans (0%), plus de 10 à 15 ans (12,5%), plus de 15 ans (25%). Pour les véhicules de tourisme d'une cylindrée supérieure à 2500 cm³, 12,5 % (1 à 15 ans), plus de 15 ans (25 %). Les autres véhicules utilitaires, véhicules de transport en commun, remorques, tracteurs à l'exclusion de ceux agricoles quelle que soit la cylindrée varient en fonction de l'âge. Plus de 15 ans à 25 ans (12,5%). Les véhicules de plus de 25 ans sont soumis au taux du droit d'accises de 25%.

La taxation sur le téléchargement pour les téléphones ainsi que les tablettes électroniques ou numériques; sont soumis au paiement des droits et taxes au taux unique forfaitaire de 200 FCFA par application.

Des mesures prises dans le cadre, des impôts et taxes à payer par les entreprises plus précisément : l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la TVA, les droits d'accises, les impôts et taxes divers, la fiscalité spécifique et le droit d'enregistrement.

■ Le prélèvement libératoire sur les rémunérations des mandataires et agents commerciaux non-salariés y compris ceux du secteur des assurances est désormais assis sur les revenus bruts après déduction de 30% au titre des frais professionnels

■ Toutes les conventions de financement y compris les marchés publics à financement extérieur ou conjoint seront conclus TTC.

■ Les opérations immobilières de toutes natures réalisées par des non-professionnels ; Les mutations de droits réels immobiliers et les mutations de fonds de commerce soumises au droit de mutation ou à une imposition équivalente sont exonérées de TVA dès lors qu'elles sont soumises aux droits d'enregistrement.

■ Elargissement du seuil de consommation d'eau et d'électricité exonéré à la TVA. Désormais, ces seuils passent de: 10 à 20 m³ par mois pour l'eau ; 110 à 220 KW par mois pour l'électricité.

■ Pour le cas particulier des activités de commerce général, tout éventuel report de crédit de TVA sur les déclarations ultérieures n'est admis au-delà de trois (03) mois, qu'au terme de la validation préalable par les services compétents de l'Administration Fiscale ;

■ L'éligibilité au remboursement des crédits de TVA est acquise par la simple renonciation au mécanisme d'imputation ;

■ Instauration d'un plafond du droit d'accise spécifique sur les emballages non retournables. Ce plafond est fixé à 10% de la valeur du produit.

■ Instauration d'un « DAS » au tarif de 2,5 F CFA par centilitre pour les boissons gazeuses, sodas et autres boissons sucrées importés ;

■ Le tarif de la taxe de séjour est fixé à 2000 F CFA pour les établissements meublés et autres gîtes.

■ le tarif de la taxe d'abattage sur les grumes abattues passe de 2,5% à 4%. Cette loi précise également que la déclaration de cette taxe doit être accompagnée des DF 10 correspondants.

■ La possibilité est désormais offerte aux redevables de s'acquitter de la Taxe à l'essieu sur l'année en un paiement unique au plus tard le 15 Mars.

■ les opérations suivantes sont dorénavant taxables : les contrats et commissions d'assurance vie et d'assurance maladie ; les opérations de transformation locale du bois en produits semi-finis ou finis, notamment le sciage, le modelage et l'assemblage ■



TÔLES ET ACIERS DU CAMEROUN

- FABRICATION DES TÔLES POUR TOITURE ET BARDAGE
- FABRICATION DES BUSES MÉTALLIQUES



spécifications Techniques

Fiche technique

Longueur	: 1 à 8 m	Longueur de la Tuile	: 350 mm
Largeur utile	: 1,12 m	Pente minimale	: 40%
Épaisseur	: 50/100	Distance des voliges	: 350 mm
Poids	: 5 kg / m ²	certificat qualité	: ATG 98/2233

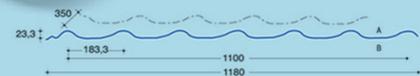
CERTIFICAT QUALITÉ



Accord Technique JORIS IDE / T.A.C

TÔLES TUILES

Profil tête tuile



Largeur utile : 0,80

TÔLES ALUZINC BACS

Profil tête bac



Largeur utile : 1 m

TÔLES PRELAQUÉES BACS

Profil tête bac prélaquée



Disponible en 2 et 3 m

Largeur utile : 0,76 m

Avantages :

- Ne rouille pas
- Ne brûle pas
- N'absorbe pas la chaleur
- Ne se déchire pas

TÔLES ALUZINC ONDULÉES

Profil tête ondulée



Largeur utile : 1 m

TÔLES PRELAQUÉES ONDULÉES



BUSES MÉTALLIQUES

PANNE Z

GAMME DE COULEUR



© &® : alphasteem@yahoo.fr

Siège Social :

Douala (Zone Portuaire) B.P. 15197 Douala
Tél. : (237) 233 41 02 16 / 233 41 02 17 / 233 41 02 18
Fax. : (237) 233 41 02 19

Nos Agences :

Bafoussam Yaoundé
Tél. : (237) 233 44 15 75 Tél. : (237) 222 22 50 23 - Fax : 222 22 50 22

Bamenda

Tél. / Fax : (237) 233 36 34 41

Site : www.tacsarl.com

e-mail : tac@iccn2000.com



Le pouls de l'économie

LE GICAM MIEUX OUTILLÉ POUR RELAYER LES OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES

■ Par Vincent Kouété,
Secrétaire exécutif adjoint, GICAM



Les principaux intervenants

Cet atelier d'information et de sensibilisation sur la démarche de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de données économiques a été réalisé avec le soutien du Bureau International du Travail (BIT).

Le mercredi 27 février 2019, Monsieur Emmanuel DE TAILLY, Vice-président du GICAM et par ailleurs Président de la Commission Economie et Développement de l'Entreprise a présidé, dans la salle de conférence André SIAKA du GICAM, les travaux de l'atelier de restitution des résultats de l'étude sur le positionnement du GICAM dans la production des informations sur la conjoncture des entreprises au Cameroun et de validation du baromètre des entreprises 2017.

Cet atelier a regroupé des dirigeants et cadres d'entreprises membres du Groupement et a bénéficié de la participation et de la contribution de certaines administrations partenaires productrices de données sur les entreprises :

- Le Ministère des Finances qui était représenté par MM. Gabriel NGAKOUMDA, Chef de Division de la Prévision, Aminou MOHAMADOU, Chef de Cellule des Synthèses macro économiques à la Division de la Prévision, LELE, Chef de Cellule de l'Economie Réelle à la Division de la Prévision ;

- Le Ministère de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire représenté par Monsieur

Paulin-Fritz MENDO, Chef de Cellule des analyses conjoncturelles à la Direction Générale de l'Economie ;

- L'institut National de la Statistique qui était représenté par M. René Aymar Bertrand AMOUGOU, Chef de Division de Département des Statistiques d'Entreprises ;

Grâce à un appui du Bureau International du Travail (BIT), le GICAM a mobilisé une expertise locale pour l'accompagner à définir une stratégie claire dans la production des informations sur l'activité économique au Cameroun. Ce dernier devait également concevoir une démarche de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations sur l'activité des entreprises et les préoccupations des chefs d'entreprises ; et tester la démarche proposée sur l'année 2017 – date du démarrage de ce projet.

L'atelier a donc été le lieu d'échanger sur les résultats de ce travail et de partager les constatations issues du Baromètre 2017 reflétant les opinions des chefs d'entreprises sur l'activité de leurs unités de production.

Au cours de la cérémonie protocolaire qui s'est déroulée en présence de Monsieur Alain Balise BATONGUE, Secrétaire Exécutif du GICAM, Monsieur Emmanuel DE TAILLY a souligné l'importance de la disponibilité de l'information, de la bonne information tant au niveau des décisions opérationnelles quotidiennes qu'au niveau des grandes décisions stratégiques qu'il s'agisse des entreprises ou des grandes administrations.

Face au faible taux de retours du fait des contraintes opérationnelles et financières et à la redondance de l'information observées lors des ses opérations antérieures, le GICAM, à travers sa Commission Economie et Développement de l'entreprise, a procédé à une refondation de son activité de veille économique selon le triptyque : un GICAM de services - un GICAM d'influence - un GICAM d'intelligence économique.

Le Groupement se positionne ainsi désormais en relais des perceptions des chefs d'entreprises sur la tonalité de l'activité économique et leurs préoccupations. A côté



intervention de M. Lassina Traoré pour le BIT



intervention de Emmanuel De Tailly pour le GICAM

des Tableaux de bords trimestriels déjà régulièrement publiés depuis un an, une enquête annuelle est prévue chaque fin d'année afin d'élargir le champ de l'analyse tant en nombre d'entreprises qu'en diversité des données collectées.

L'accompagnement du BIT permet ainsi de se donner une méthode et de définir l'organisation la plus appropriée en tenant compte de l'existant en termes d'opérations de collecte d'informations sur les entreprises au Cameroun, des moyens et ressources mobilisables par le GICAM, des opportunités de collaboration avec des partenaires spécialisés dans ce domaine et des besoins spécifiques des principaux destinataires de ces informations.

Ce fut donc le lieu pour Monsieur Emmanuel DE TAILLY de remercier chaleureusement le BIT pour cet accompagnement et pour l'intérêt toujours manifeste à l'endroit du Patronat et des entreprises.

En réponse, Monsieur Lassina TRAORE, Spécialiste des Activités Employeurs au Bureau International du Travail a situé ce concours dans le cadre du soutien du BIT aux fonctions majeures des organisations d'employeurs : (i) influencer sur le cadre politique et juridique de manière à ce qu'il soit propice à la croissance et au développement des entreprises et, (ii) fournir aux membres des services directs fondés sur leurs besoins, qui améliorent les performances et la compétitivité du secteur privé et qui leur permettent de s'acquitter de leurs responsabilités plus générales en tant qu'entreprises et de contribuer au développement socio-économique du pays.

Aussi, le Bureau International du Travail convaincu de la pertinence de la démarche, n'a pas hésité à apporter son appui technique et financier au GICAM afin que l'organisation puisse disposer d'arguments conséquents pour développer selon les sujets, des prises de positions susceptibles d'influencer les politiques publiques dans le domaine économiques et social.

L'organisation reste ainsi disposée à accompagner le GICAM sur le chemin d'une organisation patronale moderne et efficace en intégrant de façon permanente et continue l'élaboration des tableaux de bord trimestriels de l'économie et la production d'un baromètre annuel des entreprises.

La séance technique proprement dite a été consacrée d'abord à une analyse de l'environnement global et national de la production des informations sur la conjoncture des entreprises pour situer l'option du positionnement du GICAM et ensuite à la présentation des résultats de l'étude faite par le Consultant, Monsieur Hermann FOTIE II. Elle s'est achevée par des échanges avec l'assistance et l'adoption des recommandations. Il en ressort principalement un consensus sur la nécessité de donner la parole aux Chefs d'entreprises au moins une fois par an pour exprimer leurs opinions et perceptions sur l'activité économique et sur l'environnement global dans lequel elle se déroule.

En dépit que quelques spécificités sectorielles, notamment concernant les établissements financiers, de nombreux dirigeants et cadres d'entreprises ont affirmé se reconnaître dans les tendances révélées à travers le baromètre 2017. Celles-ci concernent l'évolution des indicateurs de performance des entreprises (Chiffre d'affaires, bénéfices, parts de marchés, utilisation des capacités de production, productivité du travail, coûts de production, situation financière des entreprises, dynamique des ventes, ..), le financement, les investissements et les approvisionnements, la qualité des infrastructures et services d'appui, les relations avec les administrations et les menaces, préoccupations et attentes d'un échantillon de 427 entreprises qui ont participé à l'enquête.

Aux termes des échanges, il a tout de même été convenu de rapprocher certains soldes d'opinions des estimations existantes auprès des administrations publiques relatives à l'évolution quantitative de certains facteurs étudiés. De même, les participants ont insisté sur l'impérative sensibilisation et formation des entreprises sur la nécessité de réponse aux questionnaires.

A l'endroit du GICAM, il conviendra de rechercher une meilleure représentativité de l'échantillon des entreprises interrogées tout en intégrant les outils numériques de dématérialisation (digitalisation) susceptibles de fournir des avantages importants en termes de délais et de coûts. Le Groupement gagnerait également à tenir compte de la diversité linguistique en produisant des documents (TB trimestriels et le baromètre annuel) en Français et en anglais.

Au final, les participants ont salué la pertinence de cette démarche du GICAM qui s'inscrit dans la synergie nécessaire à l'atteinte de l'objectif commun d'émergence. La participation forte appréciée des administrations publiques a permis de tracer des perspectives de collaboration à cette fin ■



Le Leadership au féminin

A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE RACE DE DIRIGEANTES

■ Par **Armelle Ngo Samnick**,
Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM



Les panélistes

Loin de l'euphorie que suscite la célébration de la fête internationale de la femme, en certaines, elles se sont réunies pour partager les éléments clés du succès entrepreneurial féminin.

C'est sur la thématique « Développer une nouvelle race de dirigeantes » que le GICAM via sa commission Entreprenariat Féminin a entamé la célébration du 08 mars 2019 au siège du GICAM à Douala.

Avec comme Key notes speakers Madame Kate FOTSO, Directeur général de TELCAR COCOA et Madame Esther TIAKO, Administrateur directeur général de NSIA pour situer et fixer l'audience, et comme conférencières Mme Henriette NOUTCHOUYOUIN et Mme Adèle KAMTCHOUANG, Président Directeur Général de TROPIK INDUSTRIES pour lancer le débat, Ces femmes de poignes et d'expériences ont acceptées de nous parler de leurs expériences et partager avec nous leurs parcours.

Malgré des efforts notables et visibles dans l'éducation des femmes et malgré leurs volontarisme, les femmes restent confinées à des rôles de seconde zone où, quand elles sont en position de leadership doivent à chaque fois adopter des postures de « pleureuse ou de victime » ou même justifier leur ascension sociale.

Et pourtant les femmes agissent toujours au mieux des intérêts des organisations ou entreprises dont elles ont la charge. Les entreprises créées par elles ont une durée de vie plus longue. L'accroissement des femmes leaders, loin d'être une simple question cosmétique, est aussi l'une des conditions du développement et de l'émergence d'un pays.

Que retenons-nous de ces femmes de poignes qui ont su se créer une place dans leadership:

■ « La Croissance + l'endurance = Succès ; Chaque femme est née leader il n'est donc pas nécessaire de promouvoir une nouvelle race de femme dirigeantes. Personne ne vous donnera sa place battez-vous pour l'avoir ». Des points sur lesquels a insisté Mme Kate FOTSO dans son intervention en tant que Key note speaker.

■ « La vie est un combat rien ne sera donné gratuitement, le travail, la confiance en soi doivent être des leitmotivs. La vie est une compétition où le premier atout est soi-même » à rajouter Mme Esther TIAKO.

■ Mme Adèle KAMTCHOUANG insiste sur son partage d'une autre vision du leadership : « Il faut affûter ses armes, être patiente, conquérante, travailler à imposer le respect, savoir aller vers celles qui ont une longueur d'avance mais surtout garder la vision de ce que vous voulez faire et être ».

■ « Ne jamais avoir peur de l'échec, le travail, l'honnêteté, la persévérance, l'humilité mais principalement la croyance en DIEU ». Des armes efficaces pour une femme conquérante a souligné Henriette NOUTCHOUYOUIN dans son propos.

Les différentes intervenantes dans leur propos, ont toutes insistées sur le fait que le leadership féminin n'est plus aujourd'hui un sujet tabou. Il faut de la détermination, le travail, la confiance en soi pour réussir. La vie est un combat rien n'étant donné gratuitement, il faut savoir gagner sa place et se positionner en étant professionnel, équilibré, ouvert, conquérant savoir affûter ses armes et être patient pour atteindre ses objectifs.

« Il n'est plus question aujourd'hui d'adopter une position de victime les femmes naissent leader et doivent apprendre à réveiller leur être intérieur, leur volonté et leur envie de réussir. Il faut savoir oser en respectant quatre règles (i) ne pas hésiter, (ii) avoir confiance en soi, (iii) développer l'esprit d'équipe, (iv) être conquérant » à précisé M. SANZOUANGO.

Le Président du GICAM a insisté sur le fait que le combat n'est pas contre les hommes mais contre la société ; les femmes doivent sortir de leur zone de confort où l'on ne parle que de problèmes de femmes et faire valoir leurs connaissances.

Une remise en question est nécessaire. Après plusieurs échanges les participantes ont toutes compris que ce sont les femmes elles-mêmes par leurs compétences qui ont la responsabilité de promouvoir une nouvelle race de dirigeantes en y associant les organisations, les hommes, les institutions et l'Etat ■



Une intervention d'une participante



(Expertise , Infogérance, Conseil, Maintenance, Vente, SAV)

Nos agences

Douala
BP 5296
58, Rue Njo Njo (Bali)
Mob +237 699 96 85 71 / 670 78 86 40
Tél : +237 233 42 31 73 / 233 42 73 54
E- mail : fpetto@ubm72.com / contact@ubm72.com
Site web : www.ubm72.com  662 280 415

Yaoundé
BP 403
Mballa II (à 50m du carrefour Régis)
Tél : +237 222 219 706
E- mail : ubmyde@ubm72.com
Site web : www.ubm72.com

Bafoussam
BP 697
Mballa II (à 50m du carrefour Régis)
Tél : +237 233 442 070
E- mail : ubmbaf@ubm72.com
Site web : www.ubm72.com

L'Autoroute de la Communication...



Affaires

LE PORT DE KRIBI SE RAPPROCHE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

■ Par Noé Ndi Mbéré,
 Chef du centre de développement de la PME, GICAM



PAK et GICAM, main dans la main

Dans sa stratégie globale de croissance et de développement, le Port Autonome de Kribi (PAK) a inscrit des actions de séduction à l'endroit des opérateurs économiques nationaux et étrangers.

Le jeudi 07 mars, le Groupement et le Port Autonome de Kribi ont organisé la journée d'information, de sensibilisation et d'intéressement des membres du GICAM et autres acteurs économiques aux opportunités et atouts du PAK.

Cette activité s'inscrit dans l'optique du suivi et de l'accompagnement des membres, dans leur développement, car en effet, le Port Autonome de Kribi est depuis quelques mois membre du GICAM.

En effet, dans son ambition d'attirer le plus d'opérateurs à Kribi afin d'amplifier le mouvement des marchandises et partant, de contribuer significativement à la réduction des délais de passage des marchandises et à accroître l'attractivité de la destination Cameroun, le PAK a voulu échanger avec les membres du GICAM sur les atouts de la place portuaire de Kribi.

La cérémonie était co-présidée par le Directeur Général du Port Autonome de Kribi et le Secrétaire Exécutif du GICAM. Le Secrétaire Exécutif du GICAM, dans son propos de bienvenue, a souhaité que les échanges soient fructueux et surtout qu'ils répondent aux questionnements des opérateurs déjà habitués à la place de Douala, afin que ceux-ci puisse comprendre l'attrait de Kribi. Monsieur Patrice MELOM, dans son discours a rappelé les caractéristiques du Port de Kribi (sa capacité d'accueil de grands navires) en insistant sur la complémentarité d'avec le port de Douala.

Après la photo de famille et les interviews, a suivie la phase de la conférence avec 04 principales interventions :

- "L'offre du PAK à la dynamisation de l'économie camerounaise"
- "La fluidité des opérations portuaires comme gage de performance et de productivité de l'ensemble des maillons de la chaîne logistique"
- "Les opportunités offertes au trafic conventionnel par le Port de Kribi" (KPMO)
- Dématérialisation et simplification des procédures : un chantier majeur de l'offre d'attractivité du port de Kribi (Secteur Douane du SUD 2)

Les exposants ont présentés les caractéristiques de Kribi qui n'est, nullement en concurrence avec la place portuaire de Douala, mais d'avantage avec le port de Pointe Noire. Aussi, il a été proposé à certains opérateurs des filières du secteur primaire (Cacao, bois, sésame, ...), de travailler d'avantage avec Kribi afin de désengorger Douala.

Cette journée a également permis aux participants, d'avoir des échanges directs avec quelques opérateurs déjà installés à Kribi, afin de partager les informations et les bonnes pratiques.

Le GICAM a pris l'engagement d'accompagner le Port Autonome de Kribi, à travers une convention de partenariat qui sera signée dans les prochains jours à Kribi. Cette convention ouvre également la possibilité pour le patronat d'accompagner les équipes du PAK, à travers des activités de renforcement de capacités, pour permettre au Port de Kribi d'être compétitif ■



Les principaux acteurs de cette rencontre



SAPOU TRANSPORT SARL SAPTRANS SARL

Commerce Général - Négoce Bois - Transport



Nos Activités

Transport des grumes et débités
Transport des container
Terrassement
Travaux publics
Location d'engins

BP. 191 Douala-Yassa



En face de la Société Azur



+237 243 05 90 22 / 691 92 76 55



saptrans.sarl@yahoo.fr



Dialogue public/privé

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI PRISE À BRAS LE CORPS

■ Par Nadine Blanche Mbochi,
Assistante à la communication, GICAM



Poignée de main entre le MINEFOP et le président du GICAM

Le MINEFOP a fait le choix d'une descente sur le terrain pour s'enquérir personnellement des difficultés auxquelles font face employés et employeurs et recueillir des pistes de solutions

Le jeudi 14 mars 2019 s'est tenue au siège GICAM concertation entre le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle et le secteur privé.

Cette rencontre organisée à l'initiative du MINEFOP était présidée par le Ministre, Monsieur Issa TCHIROMA BAKARI, en présence du Président du GICAM, Monsieur Célestin TAWAMBA, le représentant du Gouver-

neur de la région du Littoral, le S.G. du MINEFOP, Monsieur Justin KOUKAM ; le Directeur Général du FNE, Monsieur Camille MOUTHE A BIDIAS ; Monsieur Adamou, Directeur de la main d'œuvre au MINEFOP.

L'honneur a été fait au Président du GICAM Monsieur Célestin TAWAMBA en tant qu'hôte d'ouvrir le bal des prises de parole pour souhaiter la bienvenue au Ministre et sa suite ainsi qu'aux chefs d'entreprises et DRH venus nombreux pour la circonstance. Le Président Célestin TAWAMBA n'a pas manqué de préciser lors de son allocution que la main d'œuvre oisive, l'adéquation formation emploi sont entre autres des problématiques qui intéressent au plus haut point les entreprises.

Le Ministre Issa TCHIROMA BAKARY prenant la parole a ajouté qu'il faut le concours de tous pour réussir en adoptant une stratégie consensuelle de lutte et de mise en place d'un système de formation professionnelle pour l'emploi.

La circonstance s'y prêtant, la parole a été donnée à un employeur en la personne de Monsieur Yves Didier, Directeur Général de FIDUCIA. Il a évoqué la question des travailleurs déplacés de nationalité étrangère. D'après lui, une attention doit être portée pas seulement sur les entreprises qui ont recours au MINEFOP pour la demande visa pour le personnel expatrié mais surtout sur celles qui ont directement recours aux services d'immigration, qui obtiennent un permis de séjour avec lequel le personnel étranger travaille en toute impunité. Pour lui, il est impossible de dissocier le problème de l'emploi du contexte économique actuel au Cameroun, grande cause du chômage. Il faut également accentuer la formation professionnelle continue et rendre le contexte économique plus favorable aux entreprises pour aider à résorber ce problème de chômage.

Monsieur Isaac BISSALA, Président de l'Union Générale des travailleurs du Cameroun a pris la parole par la suite au nom des travailleurs. Il a présenté les dispositions réglementaires quant à la question de la promotion de l'emploi et de la formation en citant le Guide



Une vue de l'assistance

de la Déclaration de Principes Tripartite Sur Les Entreprises Multinationales Et la Politique Sociale adopté à Genève et la Déclaration de l'Union Africaine à Addis Abeba.

Après ces présentations, le Ministre a décliné les principaux axes des échanges qui se sont articulés autour de quatre principales thématiques à savoir : la question de l'octroi des visas de travail, le placement de la main d'œuvre, la mise en adéquation de la formation avec l'emploi et la création d'emplois pour les jeunes.

Sont intervenus tour à tour les chefs d'entreprises, les DRH, les responsables d'entreprises de placement du personnel. On retiendra donc :

- Sur la question de l'octroi des visas, le Ministre Issa TCHIROMA BAKARI a précisé que les visas seront refusés à titre exceptionnel et motivé par les textes en vigueur qui prévoient que la main d'œuvre nationale soit privilégiée. En cas de manque prouvé d'une main d'œuvre qualifiée au niveau national, le visa sera accordé pour le recrutement d'une main d'œuvre étrangère. Cependant, séance tenante, le Ministre a annoncé aux entreprises présentes qu'il procèdera

dans les tous prochains jours à la signature des visas en suspens dans ses services depuis deux mois.

- S'agissant du placement de la main d'œuvre, il est apparu qu'il existe une incompréhension entre les entreprises de placement du personnel et les syndicats. Pour y remédier, le Ministre a instruit qu'une rencontre soit organisée au mois d'avril 2019 au MINEFOP entre les parties prenantes, et les experts du ministère pour des clarifications en vue de déboucher sur une compréhension univoque des textes.

- En fin, parlant de la mise en adéquation de la formation avec l'emploi pour faciliter l'insertion des jeunes. Le Ministre souhaite que les chefs d'entreprises anticipent sur le besoin en main d'œuvre qualifiée, en informent le gouvernement en cas de besoin d'un centre de formation spécialisé. Ceci permettra de réduire le niveau d'importation de la main d'œuvre étrangère.

- Sur le plan de la création d'emplois pour les jeunes, l'idée générale à retenir des échanges est que seul un environnement des affaires favorable peut faire émerger les conditions de la création d'emplois ■



Issa Tchiroma Bakary, MINEFOP



Une vue de l'assistance



Photo de famille à l'issue des échanges



GICAM/PNUD

LE SECTEUR PRIVÉ SENSIBILISÉ SUR LES OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Par Jules Simplicite Kembou,
Economiste, GICAM



Les représentants du GICAM et du PNUD

« Les Objectifs de Développement Durable (ODD) requièrent une synergie globale pour une mise en œuvre efficace » ; c'est l'une des résolutions du séminaire de sensibilisation sur les opportunités liées aux Objectifs de Développement Durable pour le secteur privé, qu'organisait le GICAM en partenariat avec le PNUD le vendredi 15 février 2019 siége du GICAM à Douala.

Présidait ce séminaire M. Pierre KAM, par ailleurs Président de la Commission Affaires internationales et relation avec la diaspora du GICAM, représentant le Président du GICAM. Il a rappelé que l'activité s'inscrivait dans le cadre de la mission d'intelligence économique du GICAM qui ayant choisi d'être une organisation au service de ses membres, se doit de leur apporter toutes les informations utiles pour cerner les opportunités d'affaires qui pourraient se présenter à eux. La délégation du PNUD quant à elle avait à sa tête Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, Coordinatrice du Système des Nations Unies au Cameroun. Elle a insisté sur la nécessité pour tout le monde de travailler à tout mettre en œuvre pour rendre le monde meilleur, en précisant que le secteur privé a un rôle majeur à jouer dans l'agenda 2030 des nations unies.

Ayant exprimé leur appréciation l'un envers l'autre pour cette collaboration et leur chaleureuse bienvenue à tous les participants dont plusieurs dirigeants de PME et quelques étudiants et chercheurs associés à

l'activité dans le but d'un rapprochement entre le milieu professionnel et le monde universitaire, 04 interventions s'en sont suivies.

Prenant la parole en premier pour le compte du PNUD, M. Francis ADRIANARISON, a fait une présentation générale des 17 ODD qui portent entre autres sur l'élimination de la pauvreté, la garantie d'une vie en bonne santé et la promotion du bien-être de tous, la garantie d'un accès à une énergie moderne et durable pour tous, la promotion d'une croissance durable et inclusive, la construction d'une infrastructure résiliente, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et favorisant l'innovation.

La deuxième intervention a été celle de Monsieur PEDIE Strasfort, représentant du MINEPAT qui a indiqué que le Cameroun dans la poursuite de l'atteinte des ODD a adopté une approche qui consiste à identifier les filières à fort impact en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la balance commerciale entre autres. Ainsi, les filières riz et poisson ont été citées en raison de leur poids dans le déficit de la balance commerciale du Cameroun.

La troisième intervention délivrée par Monsieur OKOUDA Barnabé en sa qualité d'expert à l'Institut National de la Statistique, a permis de mettre en évidence l'interconnexion entre les 17 ODD en distinguant les liens forts d'une part et les liens faibles de l'autre. Il a enfin indiqué que contrairement à certains pays, le Cameroun s'est engagé sur l'atteinte de tous les 17 ODD mais n'a pas retenu la totalité des 169 cibles.

En dernière position, témoignage de Thierry TENE, expert du développement durable et de la RSE qui a illustré la mise en œuvre des ODD au Cameroun à travers les cas de quelques entreprises telles que BIOTROPICAL, Source du Pays, FRUITSCAM, DETA ENERGY et HYSACAM.

Des échanges ont suivis permettant à l'assistance d'obtenir des clarifications sur ses interrogations.

On en retiendra globalement que :

- Les projets qui répondent aux critères des ODD peuvent trouver des financements auprès des organismes internationaux de financement du développement ;
- L'agriculture est un pilier central pour le Cameroun dans l'atteinte des ODD ;
- Les filières à fort potentiel de réduction de la balance commerciale méritent une attention particulière dans la démarche du Cameroun vers les ODD ■



Photo de famille des participants

NOURISS'

Naturel et nourrissant



Direction Générale, Zone Industrielle Bassa

Site Web: www.camlait.com

B.P. 1838, Douala-Cameroun - Tél. 233 37 44 60 - Email: dg@camlait.com



Forum sous régional sur l'Agriculture

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES RURALES POUR LA JEUNESSE

■ Par **Armelle Ngo Samnick**,
Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM



La délégation camerounaise au forum

C'est l'une des résolutions prise à Brazzaville à la faveur de la concertation organisée par la BAD et le BIT et à laquelle a pris part le GICAM.

C'est dans le but de susciter l'intérêt des jeunes vers le secteur agricole, que du 12 au 14 février 2019, une occasion a été donnée aux participants et organisations de divers pays d'échanger sur la thématique : Dégager le potentiel des économies rurales grâce à l'investissement dans le développement des compétences et l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'Agriculture en Afrique Centrale.

Les jeunes font de plus en plus face à d'énormes difficultés qui favorisent l'exode rural et les désintéressent du secteur agricole parmi elles, le manque d'énergie, l'accès difficile aux fonciers, le manque d'infrastructure, le manque de financement, un système de crédit inadapté, l'inadéquation entre le secteur agricole et les formations proposées et le manque d'habitat rural.

Pour y apporter un début de solutions, des priorités programmatiques ont été proposées. Priorités qui permettront de mettre sur pied un plan d'action stratégique que le BIT en partenariat avec la BAD déploiera dans les différents pays concernés. Principalement : (i) le renforcement des investissements et l'attractivité des zones rurales pour la jeunesse, (ii) la promotion d'un dispositif de formation et de développement intégré de compétences pour mieux préparer la jeunesse rurale aux enjeux d'une agriculture innovante, (iii) la diversification de l'économie rurale, (iv) et l'intégration des jeunes dans l'économie rurale des contextes de crise et de résilience.

Pour l'UNIPACE et le GICAM, il serait question de :

- Formaliser le statut de l'agriculteur. 50% de la population sans emploi mais exerçant dans le domaine agricole, sont considérés comme des sans-emploi alors que ceux-ci contribuent la croissance de l'économie paient des taxes et les impôts ;
- Créer une coalition interministérielle avec des partenaires sociaux et institutionnels

- Encadrer la fiscalité agricole
- Promouvoir la transformation des produits agricoles
- Faciliter l'accès au marché
- Moderniser notre agriculture (mise à disposition d'équipements)
- Redynamiser le monde rural (utilisation des TIC)
- Impliquer le secteur privé dans le choix des matières et filières adaptées aux profils des chefs d'entreprise
- Créer un environnement incitatif pour attirer les jeunes et susciter leur intérêt pour le secteur



L'UNIPACE représenté.

- Et encadrer les producteurs locaux entre autres.

De ce forum ressort plusieurs résolutions mais les plus pertinentes qui permettront de mettre sur pied un plan d'action stratégique que le BIT en partenariat avec la BAD déploiera dans les différents pays concernés sont les suivantes :

- Mise en œuvre des approches et politiques intégrés et des incubateurs d'innovation pour les entreprises et promotion de l'entrepreneuriat.
- Amélioration de l'accès aux services publics et privés ainsi que la protection sociale, au travail décent et aux infrastructures
- Harmonisation des politiques fiscales et des échanges commerciaux dans la sous-région.
- Accès aux formations techniques adaptés aux besoins du marché et valorisation des compétences
- Accès aux fonciers, aux financements et aux marchés
- Inclure systématiquement l'analyse de la fragilité dans les diagnostics d'emploi rural.

Plus précisément pour le GICAM, mettre en place d'un incubateur au sein du CDPME pour la formation, l'accompagnement et le suivi des jeunes désirant se lancer dans le secteur, le but étant de permettre aux jeunes de s'auto employer. Mais plus encore impliquer tous les secteurs pour toucher toute la chaîne de valeur. Le BIT et la BAD intéressés par l'idée sont prêts à accompagner le GICAM dans cette lancée ■

PLAIDOYER POUR UNE JUSTICE DU 21^È SIÈCLE CONTRACTUELLE

■ Par **Hugues Kenfack**,
Professeur à l'université de Toulouse
Doyen honoraire Faculté de droit de Toulouse
Arbitre – Médiateur



Pr Hugues KENFACK

La justice du 21^e siècle sera-t-elle contractuelle ? La question est en effet d'actualité lorsqu'on envisage l'importance des risques liés au contentieux. En effet, l'aléa judiciaire, la longueur des procédures, l'incertitude liée à leur déroulement, la difficulté de faire exécuter des décisions de justice et même la difficulté de continuer des relations d'affaires après un contentieux important devraient inciter les acteurs économiques à privilégier des modes alternatifs de règlement des différends (MARD) : transaction, conciliation, médiation... Leurs avantages sont indéniables. Grâce à la compétence du tiers médiateur ou du conciliateur par exemple, la formation aux techniques d'écoute, l'impartialité, la médiation ou la conciliation créent un pont entre les parties et leur permet de trouver une solution dont elles maîtrisent le contenu, le coût et le temps qui lui est consacré.

L'avènement de la justice contractuelle n'a que des avantages pour les justiciables, pour les entreprises et même pour les pouvoirs publics car loin de s'opposer à la justice étatique, elle la complète en désengorgeant les tribunaux, renouvelant au passage l'office du juge. Donner une chance préalable à l'amiable avant un recours à un juge ou à un arbitre est une façon saine de régler un différend, articulatif parfaitement justice publique et justice privée.

Le développement des modes alternatifs de règlement des différends n'a que des effets positifs pour les parties qui peuvent anticiper la résolution de leur contentieux et préserver leurs relations futures, à condition que des préalables soient remplis :

1^{er} préalable : l'existence d'une législation favorable à la justice contractuelle ou tout au moins à la liberté contractuelle.

Est notamment important la force exécutoire de l'accord obtenu ou encore la fin de non recevoir en cas de non respect de la clause exigeant le préalable des MARD. Le droit et la jurisprudence de nombreux États sont dans ce sens. En France, en se limitant à l'actualité récente, la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle a prévu dans son Titre II des dispositions en vue de fa-

voriser les modes alternatifs de règlement des différends et notamment la médiation. Et la future loi de programmation de la justice veut encore aller plus loin. Au Québec, la récente réforme du code de procédure civile prévoit, de manière originale et dès les dispositions préliminaires, une priorité à l'amiable avec une place de choix réservée à la médiation conventionnelle. Le droit des pays de la zone OHADA est dans le même sens avec le récent acte uniforme sur la médiation adopté à Conakry le 23 novembre 2017. Il est très favorable à la médiation et à la conciliation notamment dans l'aménagement de sa force exécutoire.

2^{ème} préalable : une rédaction minutieuse de la clause relative aux MARD. La clause doit être le plus précis possible et prévoir notamment le caractère obligatoire de la médiation avant toute saisine de juridictions, la détermination exacte de la portée de la clause, en indiquant la nature des litiges concernés, la désignation d'un médiateur ou tout au plus, en comparaison avec la clause d'arbitrage, les critères permettant de désigner un médiateur, le lieu de la médiation surtout si elle est internationale, la rémunération maximale du médiateur.

3^{ème} préalable. La nécessité de préparer les esprits à l'amiable.

Finalement, la sociologie est le véritable frein à l'amiable car le droit positif actuel semble suffisant en Europe comme dans la zone OHADA. Une telle préparation va bien au-delà des simples textes législatifs et concerne notamment l'enseignement du droit et la formation des professionnels aux MARD. Elle devrait être tout au long de la vie, dans les formations continues à destination des professionnels du monde socio-économique. C'est l'affaire de tous. Le GICAM doit y jouer un rôle fondamental tout comme les magistrats, les avocats, l'ensemble des professionnels du droit... Alors seulement, l'esprit de faveur des MARD soufflera sur tous les différends.

En définitive, avec ce vent de faveur qui soufflent sur les MARD, tous les acteurs de la justice (juge, médiateur, conciliateurs, arbitres...) pourront, en fonction de la question traitée, rendre une justice plus efficace, renforçant ainsi l'autorité du juge et le choix des parties ■

¹ F. Collart-Dutilleul et P. Delebecque, *Droit des contrats civils et commerciaux*, Dalloz, 2019 ; H. Kenfack et S. Ringler, *Droit des contrats spéciaux*, LGDJ Lextenso, 2017. V. spéc. Chapitre IX, Les contrats relatifs aux différends, n° 602 et s.

² Si en anglais le terme usuel est ADR (Alternative dispute resolution), en français plusieurs termes sont utilisés : MARL, MARC, MARL (modes alternatifs de résolution des litiges, des conflits ou des différends), PRD (Prévention et règlement des différends), REL (Règlement extrajudiciaire des litiges) avec une variante en ce qui concerne les consommateurs (RELCC). On s'en tiendra dans ces lignes au terme MARD.

³ Pour une étude d'ensemble, ss la dir. S. Guillemerd, *Le Code de procédure civile : quelles nouveautés ?* Ed. Y. Blais Thomson Reuters, Montréal, 2016.

⁴ Com. 12 juin 2012, n° 11-18.852 décidant qu'une clause limitée aux différends relatifs à la fin du contrat ne peut s'appliquer à la recevabilité d'une action fondée sur la brusque rupture d'une relation commerciale établie depuis un certain temps.

⁵ Pour une étude d'ensemble, ss la dir. H. Kenfack, *Pour une justice contractuelle efficace. Regards de droit comparé sur la médiation OHADA et France*, Lexbase, édition Ohada, n° 10, 12 avril 2018. Adde ss la dir. L.Casaux-Labrunée et J-F Roberge, *Pour un droit du règlement amiable des différends. Des défis à relever pour une justice de qualité*, LGDJ, 2018.



Centenaire de l'OIT au Cameroun

TEL DU VIN QUI SE BONIFIE AVEC L'ÂGE

■ Par Djibring Nyam Ahola,
Chargé d'Etudes, GICAM



1919-2019, La plus vieille Institution du Système des Nations Unies en charge du monde du travail célèbre cette année son centenaire.

Le mardi 26 février 2019 à Yaoundé, le Premier Ministre, Joseph Dion NGUTE, en présence de nombreux membres du gouvernement, du Directeur de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et le Bureau de l'OIT pour le Cameroun, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe a procédé au lancement des festivités marquant la célébration du centenaire de l'OIT au Cameroun. Mais aussi, les représentants des missions diplomatiques, des Agences du Système des Nations unies et bien évidemment les partenaires sociaux (Organisations d'employeurs et de travailleurs).

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Directeur de l'OIT pour l'Afrique Central de faire revisiter l'histoire de cette Organisation, en revenant notamment sur sa genèse et sur les temps forts ayant jalonné son évolution. Il a énuméré au passage quelques grandes réalisations de l'OIT. Parmi celles-ci, on note entre autres : l'élaboration des normes internationales du travail, l'adoption et l'application de celles-ci par les Etats, le développement des programmes de coopération entre les mandants tripartites. Toute chose qui a permis aux Etats de se doter des politiques, outils et instruments de promotion de l'emploi et de l'entreprise durable. De promotion du dialogue social et des principes fondamentaux au travail. Toutes ces réalisations ont valu à l'OIT, le Prix Nobel de la paix en 1966. Il a conclu son propos sur les enjeux et les défis futurs sur l'avenir du travail.

Monsieur Théophile Mouloug, membre du Conseil d'Administration du GICAM et Président de la Commission sociale, a représenté le Groupement à cette cérémonie de lancement. Dans son propos de circonstances en tant que mandant des employeurs, il a planté le décor en indiquant que le thème retenu pour cette célébration trouve une totale adhésion des employeurs. Il a saisi l'occasion pour lancer un appel aux mandants tripartites à

travailler plus que jamais ensemble pour redonner de la prestance à l'économie camerounaise et une capacité de réponse appropriée aux besoins et attentes du monde du travail en commençant par la multiplication d'opportunités d'emplois pour tous. Il a invité le BIT à accorder une priorité aux recommandations du rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail.

Par ailleurs, il a formulé le vœu des employeurs en direction des pouvoirs publics de voir aboutir dans les meilleurs délais le processus de révision du Code du travail de 1992, mais également, qu'une attention particulière soit portée à la vulgarisation et au respect des Conventions et autres instruments de l'OIT ratifiés par le Cameroun. Il a terminé en indiquant que les mutations économiques de l'heure font peser sur les économies nationales, notamment africaines, d'énormes contraintes. « Ces mutations donnent une dimension d'envergure au rôle de l'Organisation d'employeurs, en lui conférant en conséquence des responsabilités plus accrues, parfois au-delà du champ traditionnel de l'action de l'entreprise. Et dans cette logique, le Patronat entend jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un nouveau modèle de dialogue social aux côtés de l'Etat et des Syndicats. La concrétisation de cette ambition appelle un appui et un soutien fort du BIT ».

Prenant la parole à la suite du mandat des employeurs, le porte-parole des travailleurs, va revenir sur : les freins au travail décent au Cameroun, le caractère déséquilibré du dialogue social, la fragilité des Organisations syndicales et des responsables syndicaux du fait de l'absence d'un dispositif légal de protection à leur égard. Enfin, pour aller dans le même sens que les employeurs, elle va plaider pour : une révision du code du travail, la revalorisation des prestations sociales, en particulier de la pension retraite, une loi sur les syndicats, entre autres attentes.

A la suite de ces allocutions, ont suivi la présentation du rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail et des principales recommandations qui en découlent, mais également, la déclinaison du chronogramme des activités de cette célébration au Cameroun.

Dans son discours de lancement officiel, le Premier Ministre, Chef du gouvernement s'est réjoui du rôle de l'OIT dans la promotion de la justice sociale en tant que régulateur des questions liées au monde du travail. Il a salué la franche collaboration entre cette Institution et le Cameroun. Enfin, il a réitéré la détermination des pouvoirs publics à aller vers de nouveaux horizons de collaboration pour relever les défis qui portent sur l'avenir du travail ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm
 Live Facebook@legicam



«CBF 10»

BEAUCOUP D'INNOVATIONS ET DE BELLES PROMESSES

■ Par Abraham Kuate,
Chargé d'études économiques, GICAM



Intervention du Président du GICAM

Rendue à sa dixième édition, le CBF qui s'est déroulé à Douala le lundi 18 mars 2019, sous la conduite du Premier Ministre chef du gouvernement, a respecté la tradition. Une grande mobilisation des acteurs des secteurs privé et public ainsi que de la société civile qui a permis d'expérimenter sa nouvelle formule telle que proposée par le GICAM.

La grande rencontre secteur privé/secteur public a regroupé différents acteurs de l'économie camerounaise le lundi 18 mars 2019, sous la présidence de Chief Joseph DION NGUTE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le Cameroon Business Forum (CBF), qui a comme principal objectif de mener une réflexion structurée pour permettre d'assainir et améliorer l'environnement des affaires, a connu un relèvement tant au niveau de son contenu que sur sa forme.

En effet, dans sa préparation en amont et dans le déroulement des travaux, la démarche partenariale de dialogue public/privé a permis d'impliquer davantage le secteur privé. Après la validation du thème central « Emergence et développement de l'investissement privé », les propositions du secteur privé en général et du GICAM en particulier ont permis un déroulement des travaux en ateliers thématiques.

L'implication du GICAM s'est aussi illustrée par la prise de parole de M. TAWAMBA qui, lors de la cérémonie d'ouverture, a fait une présentation générale de la thématique centrale. A cette occasion, il a relavé le contexte économique particulièrement difficile, marqué par des retards de croissance économique, un

déficit d'investissements rentables et une morosité dans le développement industriel. Il n'a pas manqué

de relever l'impact mitigé des réformes issues des précédentes recommandations du CBF sur le climat des affaires.

Pour ce qui est du déroulé, les travaux en ateliers ont constitué une seconde innovation apportée à l'édition 2019. Ceci a permis aux participants d'aborder les préoccupations de l'heure de manière plus structurée autour de quatre thématiques et d'adopter des recommandations sur une base plus large et consensuelle.

Il en résulte que cette édition 2019 a connu des innovations notables qui devraient, sur la base des recommandations formulées, aboutir à une nette amélioration de l'environnement des affaires, et par ricochet à un meilleur classement du Cameroun dans le rapport Doing Business, sous réserves de la mise en œuvre des recommandations ainsi adoptées.

S'agissant de l'atelier 1 par exemple, il a été modéré par le Président du GICAM avec la participation du ministre en charge de l'Industrie et celui en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts ainsi que plusieurs autres acteurs du secteur privé. Ici, les initiatives gouvernementales telles le PDI, la réglementation sur les incitations à l'investissement privé ont été discutées. Il en est de même pour la problématique de la préférence nationale et de la formation professionnelle qui ont retenu l'attention des participants.

Cet atelier a ainsi débouché sur cinq principales résolutions portant notamment sur la mise en place d'une plateforme de concertation permanente public-privé pour le développement de l'agro-industrie, l'adoption d'une loi d'orientation industrielle, l'élaboration d'un planning de mise à disposition de l'énergie électrique, la définition d'un programme de contrôle ciblé des importations et la mise en place des mécanismes innovants de financement à long terme de l'industrialisation.

Au final, la session 2019 du CBF a débouché sur un important nombre de recommandations dont 43 issues

des trois premiers ateliers et 22 relevant de l'Atelier 4. Pour cet atelier en particulier, deux recommandations fortes ont été explicitement adressées au secteur privé :

- Finaliser l'élaboration d'un livre blanc pour appuyer le développement du secteur Privé ;
- Finaliser l'élaboration d'une charte nationale de la PME.



Atelier sur l'émergence et les défis de l'industrialisation

La pertinence des résultats issus de la mise en œuvre des recommandations est tributaire des indicateurs de performance, du mécanisme d'évaluation et de suivi !!!

Tout en relevant pour s'en féliciter, la promesse du Premier Ministre de mettre en place un Comité de suivi, il convient de noter pour le relever, la nécessité d'adopter de manière consensuelle, des indicateurs pertinents d'évaluation. Tel est le fondement d'une attente majeure du GICAM en particulier et du secteur privé en général.

Cette instance pourrait alors se pencher sur le caractère générique de certaines recommandations issues des ateliers techniques, et revenir sur certains conclusions, notamment celles issues de l'atelier 4 qui concernait la feuille de route Doing Business dont les recommandations finalement adoptées en plénière n'avaient pas intégré le résultat des échanges ■



Une vue de l'atelier sur la fiscalité



Atelier pour la définition de la feuille de route du «DoingBusiness 2019»



LE CONTRAT DE PARTENARIAT : UNE NICHE D'OPPORTUNITES POUR LE SECTEUR PRIVE CAMEROUNAIS

■ Par Dieudonné Bondoma Yokono,

Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA)

1919-2019, La plus vieille Institution du Système des Nations Unies en charge du monde du travail célèbre cette année son centenaire.

L'on reconnaît globalement au secteur privé camerounais de nombreuses qualités dont certaines d'entre elles sont : le dynamisme, l'esprit citoyen des managers, l'esprit d'entrepreneuriat dont le développement va sans cesse croissant eu égard au nombre d'entreprises qui se créent annuellement, le sens d'organisation dont le baromètre est l'existence de plusieurs structures faïtières qui cohabitent et fonctionnent bien : le GICAM, le MECAM, l'ECAM, etc...

De tout temps, ce secteur privé a toujours été considéré comme le moteur de la croissance économique du pays. C'est la raison pour laquelle il constitue un partenaire privilégié des pouvoirs publics. Ceux-ci ne ménagent aucun effort pour la mise en place des espaces et des cadres appropriés de développement et d'expansion des activités des entreprises privées. C'est dans cette logique que s'inscrit le contrat de partenariat, qui est un modèle internationalement reconnu de partenariat public-privé (PPP), et qui permet d'accroître la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, pour l'atteinte de nos objectifs de développement.

De quoi s'agit-il précisément, et quel peut être le rôle des acteurs privés dans le contrat de partenariat ?

La loi n°2006/012 du 29 décembre 2006, fixant le régime général des contrats de partenariat, a formellement introduit un nouvel outil de la commande publique au Cameroun. L'article 2 de ladite loi définit cet outil de la commande publique comme « un contrat par lequel l'Etat, ou l'un de ses démembrés, confie à un tiers, pour une période déterminée, en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, la responsabilité de tout ou partie des phases suivantes d'un projet d'investissement, la conception des ouvrages ou équipements nécessaires au service public, le financement, la transformation des ouvrages ou des équipements, l'entretien ou la maintenance, l'exploitation ou la gestion ».

Le contrat de partenariat apporte ainsi une réponse globale, au plan des coûts et des délais, à des problèmes de projets complexes à forts enjeux financiers et/ou de qualité de service, pour lesquels les administrations publiques et les Collectivités Territoriales Décentralisées ne disposent pas toujours d'une solution aisée. De plus, il met un accent particulier sur la performance du partenaire privé. Ledit contrat se caractérise par un partage des risques entre la personne publique contractante et le partenaire privé.

Si le contrat de partenariat est souvent présenté comme un instrument permettant de favoriser l'investissement public en mobilisant des ressources privées, la finalité de ces contrats est aussi de permettre à l'administration de tirer profit des capacités de gestion efficiente reconnues généralement au secteur privé. L'entreprise privée, adjudicataire d'un contrat de par-

tenariat, est en effet tenue de trouver les financements les mieux adaptés à son activité. C'est ce qui permet aux parties prenantes, notamment les administrations porteuses de projets, de calculer la rémunération sur l'ensemble de la durée du contrat, et d'exiger que ladite rémunération soit étroitement liée à des critères de performance et de qualité dans l'exécution de la prestation.

Le Gouvernement, dans sa stratégie pour la croissance et l'emploi, a mis un accent particulier sur le développement des infrastructures, comme un des piliers de la croissance économique.

La mise en œuvre d'importants projets d'infrastructures structurantes nécessite cependant la mobilisation d'importants moyens financiers qui ne sont pas toujours à la portée du budget de l'Etat. Et pour cela, il est question de changer de paradigme au niveau des sources de financement de l'économie nationale. Dans cet exercice, le contrat de partenariat apparaît comme une option incontournable, qui place le secteur privé au cœur de la réalisation des investissements de service public.

Des projets de natures et dimensions diverses sont déjà mis en œuvre au Cameroun suivant cette approche. Plusieurs autres projets structurants dans les domaines autoroutiers et ferroviaires seront lancés dans les prochains jours sous le régime des contrats de partenariat, dès la finalisation des études de faisabilité y relatives. Il s'agit là d'une niche importante d'opportunités pour le secteur privé camerounais qui peut, selon les capacités techniques et financières de chacun de ses acteurs, se positionner sur un ou plusieurs rôles dans la mise en œuvre de projets publics en partenariat public-privé, pendant toute la durée du contrat, généralement supérieure à 10 ans. Ces rôles peuvent être les suivants :

- Partenaire privé (individuellement ou en groupement), avec la responsabilité d'une mission globale sur le projet, comprenant son financement, sa conception, sa réalisation, son exploitation et sa maintenance ;
- Entreprise cocontractante ou sous-traitante du partenaire privé, qui se verra alors confier un ou plusieurs marchés « privés », dans le cadre d'une procédure simplifiée ;
- Maître d'œuvre pour le compte du partenaire public ou du partenaire privé ;
- Consultant auprès du partenaire public ou du partenaire privé.

Il convient cependant de préciser que tous les projets ne présentent pas un potentiel de partenariat public-privé. C'est pourquoi le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), organisme public placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Economie, procède systématiquement à des évaluations préalables, sur la base des études de faisabilité. La disponibilité de celles-ci est le point de départ de tout processus de contractualisation en mode partenariat public-privé ; d'où leur importance qui est capitale, pour un réel décollage du régime des contrats de partenariat au Cameroun ■

Figures et tendances du 4^{ème} trimestre 2018

RELATIVE EMBELLIE SELON LES CHEFS ENTREPRISES

■ Par Abraham Kuate,
Chargé d'études économiques, GICAM

Ce Tableau de Bord trimestriel de l'Economie publié par le GICAM présente la tonalité des activités économiques au 4^{ème} trimestre 2018, reflétée par les opinions exprimées par les chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité dans leurs unités de production. Une analyse des anticipations de ces derniers sur le premier trimestre 2019 est également faite. En termes d'analyse, des comparaisons sont établies avec les tendances observées lors du troisième trimestre 2018. La collecte

des données s'est déroulée aux mois de février et mars 2018.

Tonalité par rapport au 4^{ème} trimestre 2018 : Chiffres d'affaires en hausse mais fiscalité toujours plus pesante

Comme les chefs d'entreprises l'avaient annoncé au troisième trimestre 2018 en anticipant une meilleure conjoncture économique au 4^{ème} trimestre, on a effectivement assisté, à en croire les opinions exprimées, à une fin d'année 2018 caractérisée par un chiffre d'affaires en hausse pour 46% des entreprises interrogées avec un solde d'opinion favorable de +26%.

On note une stabilité relativement importante car 36% des entreprises interrogées disent avoir observé un maintien du niveau de leurs chiffres d'affaires.

La perception d'une fiscalité au caractère oppressant reste largement partagée avec une majorité de 72% de chefs d'entreprises qui indiquent avoir subi une pression fiscale à la hausse

Paramètres	Hausse	Baisse	Stable	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	46% ↗	18% ↘	36% →	100%
Tendance des stocks	44% ↗	13% ↘	44% ↗	100%
Tendance de l'endettement	36% →	17% ↗	47% ↘	100%
Tendance de la trésorerie	36% ↗	38% ↘	26% ↘	100%
Tendance des investissements	36% ↗	17% ↘	47% ↗	100%
Tendance de la pression fiscale	72% ↗	5% ↗	23% ↘	100%
Tendance des effectifs	24% ↗	26% ↘	50% ↘	100%
Nombre de répondants	39			

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

→ = Indique une proportion à celle observée le trimestre précédent

Grâce aux sept marqueurs qui figurent en entrée du tableau ci-dessus, il apparaît que les fêtes et les autres activités de fin d'années (élections notamment) semblent avoir profité aux entreprises. Avec la hausse des chiffres d'affaires observée chez 46% des entreprises sondées, la trésorerie s'est également mieux portée pour 36% comparativement au 3^{ème} trimestre. Même si l'on note que l'opinion favorable exprimée vis-à-vis du comportement de la trésorerie est stagnante. En ce qui concerne les stocks, le sentiment de la hausse et de la stabilité domine chez les chefs d'entreprises dont seulement 13% (proportion en baisse par rapport au troisième trimestre 2018) disent avoir perçu une baisse des stocks.

La proportion des entreprises exprimant une opinion en faveur de la hausse de l'endettement reste stable

autour de 36%. Seulement 17% annoncent avoir réduit leur endettement, ce qui représente tout de même une progression par rapport au 3^{ème} trimestre. Chez 47%, il est resté stable.

Malgré la relative embellie économique, l'on note tout de même une certaine réserve de la part dirigeants qui affichent plutôt un comportement modéré au regard des recrutements et des investissements. En effet, pour 50% des entreprises, les effectifs sont restés stables et chez 26%, ils ont même baissé. Il en est de même pour l'investissement qui selon 47% des interviewés, est resté stable.

La pression fiscale qui reste fortement pressentie pourrait avoir induit une attitude de prudence.

Tendance anticipée pour le 1er trimestre 2019 : embellie anticipée par 59% des chefs d'entreprises malgré la crainte généralisée d'une exacerbation de la pression fiscale

L'activité est anticipée à la hausse pour une grande majorité des entreprises qui à 59% expriment une opinion favorable en faveur de la hausse du chiffre d'affaire. Les opinions sur les stocks suivent la même tendance avec 52% des interviewés qui anticipent une évolution à la hausse.

Les opinions en faveur d'une stabilité de l'endettement sont majoritaires (53%). L'investissement devrait connaître une hausse chez 42% de dirigeants ; proportion en progression en rapport avec celle observée au 3^{ème} trimestre 2018. Malgré une opinion plutôt optimiste sur le début de l'année 2019, les effectifs ne devraient connaître une hausse que chez 1/4 des chefs d'entreprises.

En raison d'une loi de finances 2019 jugée particulièrement sévère, la pression fiscale est anticipée à la hausse pour 81% des entreprises. Une rétrospection sur cet indicateur montre que la proportion des chefs d'entreprises ressentant une pression fiscale forte est sans cesse croissante depuis le 1^{er} trimestre 2018, date à laquelle le GICAM a entrepris de produire des tableaux de bord trimestriels de l'économie.

Faiblesses et menaces relatives à l'environnement : Insécurité, délais de paiements, tracasseries administratives comme entraves majeures

Interrogées sur les contraintes liées à l'environnement des affaires, l'opinion exprimée par les entreprises nous permet d'isoler quelques faits marquants :

(i) Pour une large majorité, les retards de paiement y

compris les délais de remboursement des crédits de TVA, les tracasseries administratives et la concurrence déloyale sont des facteurs qui préoccupent les entreprises au plus haut point.

Par ailleurs, le commerce illicite constitue de plus en plus une entrave importante aux activités de l'avis des chefs d'entreprises.

Paramètres	Hausse	Baisse	Stable	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	59%↗	22%↘	19%↘	100%
Tendance des stocks	52%↗	10%↘	38%↘	100%
Tendance de l'endettement	35%↘	12%↗	53%↗	100%
Tendance de la trésorerie	32%↗	35%↘	32%↗	100%
Tendance des investissements	42%↗	11%↘	47%↗	100%
Tendance de la pression fiscale	81%↗	0.0%↘	19%↘	100%
Tendance des effectifs	25%↗	19%↘	56%↗	100%
Nombre de répondants	39			

Paramètres	Très important	Important	Peu important	Total général
Insuffisance de la demande	31%↘	31%↘	37%↗	100%
Insuffisance des capacités	8%↘	35%↗	57%→	100%
Insuffisance du personnel qualifié que vous avez des difficultés à accroître	16%↗	24%↘	59%↘	100%
Difficultés d'accès aux financements	42%↗	28%↘	31%↘	100%
Difficultés d'approvisionnement	29%↗	31%↘	40%↘	100%
Insuffisance d'énergie électrique et des autres infrastructures	33%↗	28%↘	38%↘	100%
Concurrence déloyale (fraude, contrefaçon, contrebande)	52%→	15%→	33%→	100%
Tracasseries administratives	62%↗	13%↘	26%↗	100%
Retard de paiement (décomptes marchés publics, crédits de TVA, ...)	68%↗	12%↘	21%↗	100%
Difficultés d'accès aux devises	45%↘	26%↗	29%↗	100%
Insécurité dans les régions du SW et NW	46%↘	38%↗	16%↘	100%
Retrait de la CAN	26%	31%	43%	100%
Nombre de répondants	39			

(ii) L'accès aux devises, l'accès aux financements et l'insécurité dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest constituent le deuxième palier des préoccupations qui concernent une proportion importante des entreprises (autour de 45% d'entre elles)

(iii) L'insuffisance d'énergie et des autres infrastructures constitue un autre facteur non négligeable pour 61% de chefs d'entreprises qui la considèrent comme une entrave très importante ou importante.

(iv) Les difficultés liées au manque d'un personnel de

qualité que les entreprises auraient de la peine à trouver, le report de la CAN, l'insuffisance des capacités de production, les difficultés d'approvisionnement semblent être des contraintes marginales pour les entreprises interviewées.

Forces et opportunités : Merci à la demande ...

Il existe quelques facteurs qui sont censés avoir un impact positif sur la vie économique des entreprises. Cette édition du tableau de bord en a isolé 05 pour mesurer le ressenti des chefs d'entreprises à leur sujet.

Paramètres	Très important	Important	Peu important	Total général
Hausse des commandes / opportunités de marchés	36% ↗	50% ↗	14% ↘	100%
Hausse du pouvoir d'achat des consommateurs	18%	35%	47%	100%
Accessibilité et coût des matières premières	18% ↘	32% ↘	50% ↗	100%
Facteurs de production	36%	15%	48%	100%
Amélioration de l'environnement des affaires	44%	22%	34%	100%

De l'avis de dirigeants, la hausse des commandes a été le facteur qui, au cours du 4^{ème} trimestre 2019, a particulièrement favorisé la santé des entreprises. C'est d'ailleurs celle-ci qui justifierait l'optimisme tant observée qu'anticipée en faveur de la hausse du chiffre d'affaires en fin d'année 2018 et en début d'année 2019 respectivement.

L'opinion des chefs d'entreprises sur la hausse du pouvoir d'achat comme élément favorable à la bonne santé des entreprises est plutôt mitigée. Ceci laisse craindre que l'embellie pourrait être de courte durée car la consommation ne peut augmenter durablement que corrélativement avec le pouvoir d'achat des ménages ■



Centre
d'Arbitrage
du GICAM
CAG



©KLMA Design • CMR 2019

Pour une justice au Service de l'Entreprise

PRENEZ SOIN DE TOUJOURS INSÉRER UNE CLAUSE COMPROMISSOIRE CAG DANS TOUS VOS CONTRATS !

« Tout litige, controverse ou réclamation né du présent contrat sera soumis au Centre d'Arbitrage du GICAM, dont les parties s'engagent à respecter le Règlement ».

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

ATLANTIQUE ASSURANCES CAMEROUN-IARDT

Activités : Opérations d'Assurances

DG : Monsieur Emmanuel EBONGO

CONTACTS :

Tél. : +237 243 898 854 / 651 804 928 ;

E-mail :

contact@atlantiqueassurances.com

Localisation : Bonanjo Ancien immeuble SAGA

HORIZON PHYTO PLUS SA

Activités : Importation et distribution de produits phytosanitaire, semence et produits chimiques

Dirigeants :

Monsieur Edouard BOUCHER (DG) ;
Monsieur, Pierre LEPHILIBERT (PCA)

CONTACTS :

Tél. : +237 233 43 69 84,

E-mail : boucher.edouard@horizon-phytoplus.com/horizonphyto@horizon-phytoplus.com

Localisation : Bonaberi, ZI Magzi



PROXIMITY CARE SARL

PROXIMITY CARE SARL a été créée le 18 Janvier 2013 Djamen Nadine laure Epse Tchana.

Elle a pour domaine d'activité les services avec notamment une spécialisation dans :

- Le Nettoyage Industriel
- Hygiène et Assainissement (Désinfection, Désinsectisation & Dératissage)
- Remise en état
- Création et entretien des espaces verts
- Traitement Phytosanitaire des Denrées Alimentaires
- Vidange des fosses sceptiques
- Etc.....

Située à AKWA, Rue Mermoz

Proximity Care Sarl est depuis plusieurs années prestataire dans plusieurs entreprises privées et parapubliques qui lui ont fait confiance.



HOTEL FRANCO

DG Francoise POUENE

Tél. : +237 699 551 224

+237 222 20 13 07

Email : contact@francohotel.cm

Localisation : Rue Onembele Nkou, Yaoundé

HYSACAM SA

Activités : Collecte, transport et gestion des déchets ménagers

Dirigeant : M. Michel NGAPANOUN PDG

Contacts :

Tél. : +237 233 378 087,

E-mail : hysacam_dg@hysacam-proprte.com

Localisation : Bassa, à côté de Asquini

PAK (Port Autonome de Kribi)

Activités : Gestion, aménagement et exploitation portuaires

Dirigeants : DG : Monsieur Patrice Barthelemy; PCA : Monsieur Jean Paul SIMO NJONOU

CONTACTS :

Tél. : +237 222 462 100,

E-mail : contact@pak.cm

Localisation : Kribi

SIVO CENTRAL AFRICA

Activités : Vente des produits paramédicaux

Dirigeants : Monsieur MOHAMED AGREBI (DG)

E-mail : mohamed.agrebi@essilor.com,

Tél. : +237 699 715 326

Localisation : Akwa, Immeuble SGC, 5^{ème} niveau

TPM SA (Transformation of Plastics and Metals)

Activités : Transformation et commercialisation des plastiques et métaux

PDG : Monsieur NJIPNGANG Roger

Contacts :

Tél. : +237 233 37 60 45 / 677 708 756 ;

E-mail : cac_vis3@yahoo.fr

Localisation : Bassa, PK 12, avant le marché

EFAB CORPORATE

EFAB CORPORATE est un cabinet de conseils en informatique créée en 2015 par M. Emile Franklin ANDA BILE. Le cabinet EFAB CORPORATE est spécialisé dans le développement de produits innovants permettant d'améliorer la structure, la croissance, la rentabilité et la performance des organisations afin d'optimiser leur management général. Ses principales activités sont l'Informatique, la Finance et les ses services d'imprimerie industrielle.

Contact et localisation

+237 222 223 111 / 690 415 258,

E-mail : anda@efab-corporate.com

Yaoundé, Avenue Ahmadou Ahidjo, face Djeuga appart, à coté Merina Hotel (3^e étage)

BULLETIN DU PATRONAT N° 74 • Mars 2019



Monsieur **Joseph Lajoie KUIYA,**

Directeur Général de la société **LA ROYALE DES JEUX DU CAMEROUN**, n'est plus. Membre du GICAM depuis l'année 2018, Monsieur KUIYA était engagé et dévoué à la cause de l'entreprise; très actif dans la vie du Groupement. Le GICAM présente ses sincères condoléances à sa famille.

BULLETIN DU PATRONAT

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PATRONAT CAMEROUNAIS

ABONNEMENT POUR INSERTIONS 2019

(Tenant lieu de bon de commande)

Entreprise :

Donneur d'ordre : Fonction :

E-mail : Tél. : Portable :

Fichier à fournir par l'annonceur (Pdf, Eps)

EMPLACEMENT	MONTANT TTC en F CFA							
	PMI/PME ≤ 3 Milliards				GRANDE ENTREPRISE			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} de couverture	800 000 <input type="checkbox"/>	750 000 x 2 <input type="checkbox"/>	700 000 x 3 <input type="checkbox"/>	650 000 x 4 <input type="checkbox"/>	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>
4 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Double page intérieure	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>	1 500 000 <input type="checkbox"/>	1 300 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 200 000 x 3 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Pleine-page intérieure	450 000 <input type="checkbox"/>	400 000 x 2 <input type="checkbox"/>	350 000 x 3 <input type="checkbox"/>	300 000 x 4 <input type="checkbox"/>	600 000 <input type="checkbox"/>	550 000 x 2 <input type="checkbox"/>	450 000 x 3 <input type="checkbox"/>	400 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Demi-page intérieure	250 000 <input type="checkbox"/>	200 000 x 2 <input type="checkbox"/>	170 000 x 3 <input type="checkbox"/>	150 000 x 4 <input type="checkbox"/>	350 000 <input type="checkbox"/>	300 000 x 2 <input type="checkbox"/>	250 000 x 3 <input type="checkbox"/>	200 000 x 4 <input type="checkbox"/>

RESERVÉ

Nous joignons à la présente fiche, le paiement d'un montant TTC de FCFA (En lettres)

Modalités de paiement : Chèque Espèces Virement à l'ordre du **GICAM**

Compte N° : 10001 06800 9589890 1001 - 48 BICEC B.P. 1925 DOUALA

NB : Cette fiche est un bon de commande irrévocable, une fois signé par le souscripteur.

Fait à le

Signature et cachet précédés de la mention «lu et approuvé»





Brand & Consumers

Performance • Solidarité • Responsabilité





MIT CHIMIE

Une gamme complète de produits au service de l'industrie



Gaines et films

Des gaines et films allant de 100 à 1750 mm de laize, pour une épaisseur comprise entre 60 et 250 microns.



Bouteilles PET et flacons

Un assortiment de bouteilles répondant à vos besoins.
Volumes déjà disponibles:
1,5L, 1L, 500mL, 330mL, 250mL, 125mL, 100mL, 60mL.



Sachets et emballages souples

Des sachets plastique sur-mesure adaptés à tous les secteurs d'activités, de l'industrie à la grande distribution.



Les produits de négoce

Industries plastiques
Savonnerie et détergents
Industries brassicoles
Traitement des eaux



Préformes PET et Bouchons en PE

Des préformes PET made in Cameroon.
Pour les industries brassicoles, eaux minérales, les huileries, la cosmétique, la pharmacie, etc.



MIT CHIMIE

BP 8722 Douala

TEL 233 404 529

info@mitchimie.com

www.mitchimie.com



Mitziq
STAR

C'est toi la star,
fais-nous rêver !



www.lesbrasseriesducameroun.com/fr/groupe-sabc

Depuis 70 ans Le Groupe SABC s'engage dans la responsabilité sociétale

La vision du Groupe SABC est d'être le leader agro-industriel régional de référence dans la production et la commercialisation de boissons alimentaires au sein d'une organisation performante, rentable, moderne et citoyenne, où « Depuis 70 ans, chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun ».

Le Groupe SABC a ainsi construit son programme de RSE avec comme slogan « Vous êtes au cœur de notre vie », autour de cinq axes sociaux : Education, Santé, Environnement, Sport, Arts & Culture.

Notre vocation avec ce programme RSE est de : procurer du bonheur, faire vivre un espoir, restaurer un sourire, s'intéresser aux autres, créer de la valeur, accompagner la performance de l'ensemble de notre écosystème, offrir avec la DQHSE et les Ressources Humaines un cadre de travail sécurisé à nos collaborateurs, protéger l'environnement et « brasser » nos talents.

Notre leadership est en définitif un leadership social parce que nous avons l'intime conviction que le respect de nos valeurs – **Performance, Responsabilité, Intégrité, Loyauté, Professionnalisme, Innovation** – donne un sens à notre projet d'entreprise et à notre engagement citoyen, afin que demain soit fait de plus d'écoute, d'innovation et d'implication sociale, pour avancer ensemble.



« Depuis 70 ans, chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun »

